RAPPORT INTERMÉDIAIRE

POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 29 OCTOBRE 2011

Reitmans
(CANADA) LIMITÉE

Reitmans est le chef de file des détaillants spécialisés au Canada. Nous mettons l'accent sur la clientèle et la valeur et nous visons l'excellence. En encourageant l'innovation, la croissance, le développement et le travail d'équipe, nous cherchons à offrir à notre clientèle ce qu'il y a de mieux sur le marché en termes de qualité et de valeur.

À nos actionnaires

Les ventes des neuf mois clos le 29 octobre 2011 ont diminué de 3,9 %, pour s'établir à 759 443 000 $, contre 790 286 000 $ pour les neuf mois clos le 30 octobre 2010. Les ventes des magasins comparables ont régressé de 5,2 %. La marge brute de la société a régressé, passant de 67,7 % à 65,7 % pour la période de neuf mois close le 29 octobre 2011. Bien que la vigueur du dollar canadien aux neuf mois clos le 29 octobre 2011 ait eu une incidence favorable sur la marge brute, cette amélioration a été annulée par une intensification des activités promotionnelles, laquelle a eu une incidence négative sur la marge brute. Le BAIIA[1] de la période de neuf mois close le 29 octobre 2011 a diminué de 29,7 % pour se chiffrer à 104 767 000 $ par rapport à 148 975 000 $ pour la même période l'an dernier. Le bénéfice net a reculé de 43,0 %, pour se chiffrer à 42 865 000 $ (bénéfice dilué par action de 0,65 $), comparativement à 75 168 000 $ (bénéfice dilué par action de 1,11 $) pour la même période l'an dernier.

Les ventes du troisième trimestre clos le 29 octobre 2011 ont diminué de 3,2 %, pour s'établir à 254 072 000 $, contre 262 515 000 $ pour le troisième trimestre clos le 30 octobre 2010. Les ventes des magasins comparables ont régressé de 5,8 %. La marge brute de la société a reculé, passant de 66,2 % à 65,8 % pour le troisième trimestre clos le 29 octobre 2011. Bien que la vigueur du dollar canadien au troisième trimestre clos le 29 octobre 2011 ait eu une incidence favorable sur la marge brute, cette amélioration a été annulée par une intensification des activités promotionnelles, laquelle a eu une incidence négative sur la marge brute. Le BAIIA du troisième trimestre clos le 29 octobre 2011 a régressé de 11 566 000 $, ou 26,6 %, pour s'établir à 31 845 000 $, comparativement à 43 411 000 $ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice net a reculé de 49,0 %, pour se chiffrer à 10 561 000 $ (bénéfice dilué par action de 0,16 $), comparativement à 20 692 000 $ (bénéfice dilué par action de 0,31 $) pour la même période l'an dernier.

Le 19 octobre 2011, la société a fait connaître son intention de fermer les 25 magasins de la bannière Cassis, principalement en les convertissant en d'autres bannières de la société. Au cours du troisième trimestre clos le 29 octobre 2011, la société a comptabilisé des coûts inhérents aux conversions et fermetures de magasins de 5 100 000 $ (3 700 000 $ après impôt), lesquels coûts touchent essentiellement les pertes de valeur des immobilisations et les coûts de cessation d'emploi.

Au cours du troisième trimestre, la société a ouvert 14 nouveaux magasins, dont 5 Reitmans, 1 Smart Set, 1 RW & CO., 3 Thyme Maternité, 1 Cassis, 1 Penningtons et 2 Addition Elle, et en a fermé 4, soit 2 Reitmans et 2 Penningtons. Au 29 octobre 2011, la société comptait 975 magasins en exploitation, soit 366 Reitmans, 158 Smart Set, 68 RW & CO., 77 Thyme Maternité, 25 Cassis, 158 Penningtons et 123 Addition Elle, comparativement à un total de 979 magasins au 30 octobre 2010.

Les ventes du mois de novembre (période de quatre semaines close le 26 novembre 2011) ont diminué de 2,2 %, alors que celles des magasins comparables ont reculé de 2,3 %.

À la réunion du conseil d'administration tenue le 30 novembre 2011, un dividende trimestriel (constituant les dividendes admissibles) de 0,20 $ en espèces par action a été déclaré pour la totalité des actions de catégorie A sans droit de vote et des actions ordinaires en circulation de la société. Le dividende est payable le 26 janvier 2012 aux actionnaires inscrits aux registres le 6 janvier 2012.

Tel qu'annoncé précédemment, la société a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Dans le cadre de cette offre de rachat, la société peut racheter jusqu'à concurrence de 2 579 895 actions sans droit de vote de catégorie A de la société, soit 5 % des actions sans droit de vote de catégorie A émises et en circulation en date du 14 novembre 2011. L'offre a débuté le 28 novembre 2011 et peut se poursuivre jusqu'au 27 novembre 2012.

Au nom du conseil d'administration,

(signé)

Jeremy H. Reitman
Le président du conseil et chef de la direction

Montréal, le 30 novembre 2011

Faits saillants

Chiffre d'affaires	**759 443 000 $**	**- 3,9%**
BAIIA[1]	**104 767 000 $**	**- 29,7%**
Bénéfice avant impôts	**59 172 000 $**	**- 44,8%**
Bénéfice net	**42 865 000 $**	**- 43,0%**
Bénéfice par action[2]	**0,65 $**	**- 41,4%**
Encaisse et placements	**229 108 000 $**	**- 15,2%**
Magasins	**975**	**- 0,4%**

[1] Les présents faits saillants font référence au BAIIA, mesure financière non conforme aux PCGR qui se définit comme étant le bénéfice avant les impôts, les revenus de dividendes, les revenus d'intérêts, les pertes de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente, les charges d'intérêts et l'amortissement ainsi que les pertes de valeur liées aux immobilisations corporelles. La société est d'avis que cette mesure fournit des renseignements significatifs sur son rendement ainsi que sur ses résultats d'exploitation. Toutefois, les lecteurs sont avisés qu'une telle mesure financière non conforme aux PCGR n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peut ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Par conséquent, elle ne devrait pas être considérée isolément.

[2] Bénéfice par action après dilution.

Rapport de gestion sur la situation financière et les résultats opérationnels

Pour les périodes closes le 29 octobre 2011

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion sur la situation financière et les résultats opérationnels (le « rapport de gestion ») de Reitmans (Canada) Limitée (« Reitmans » ou la « société ») doit être lu à la lumière des états financiers résumés intermédiaires non audités de Reitmans pour la période financière close le 29 octobre 2011 et les états financiers audités de l'exercice clos le 29 janvier 2011, ainsi que des notes y afférentes, lesquels sont disponibles sur le site www.sedar.com. Le présent rapport de gestion est daté du 30 novembre 2011.

Pour le trimestre clos le 30 avril 2011, Reitmans a commencé à présenter ses résultats financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») en y incluant les données comparatives. Plusieurs aspects de la présentation de l'information financière ont été touchés par le basculement aux IFRS et ils sont mentionnés dans la section « Passage aux Normes internationales d'information financière » du présent rapport de gestion et à la note 19 des états financiers résumés intermédiaires non audités.

Tous les renseignements financiers contenus dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers résumés intermédiaires non audités de Reitmans ont été dressés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, à l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, ainsi qu'aux méthodes comptables que la société s'attend à adopter pour ses premiers états financiers annuels IFRS en date du 28 janvier 2012. Ces méthodes comptables sont fondées sur les IFRS et les interprétations de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC ») qui, de l'avis de la société, seront applicables à ce moment. Sauf indication contraire, tous les montants qui figurent dans le présent rapport sont libellés en dollars canadiens. Les états financiers résumés intermédiaires non audités et le présent rapport de gestion ont été examinés par le comité d'audit de Reitmans et ont reçu l'approbation du conseil d'administration de la société le 30 novembre 2011.

Des renseignements supplémentaires sur Reitmans sont disponibles sur le site Web de la société, à l'adresse www.reitmans.ca, ou sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'exception des déclarations de fait, lesquelles sont vérifiables indépendamment à la date ci-contre, toutes les déclarations contenues dans le présent rapport sont prospectives. Toutes les déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou non, un nombre important desquels sont indépendants de la volonté de la société. Parmi ces risques, citons, sans limitation : l'impact de la conjoncture économique en général, la conjoncture générale de l'industrie de vente au détail, la saisonnalité, les conditions météorologiques et les autres risques qui sont inclus dans les documents publics de la société. En conséquence, les résultats réels futurs peuvent s'avérer considérablement différents des résultats prévus contenus dans les déclarations prospectives. Les lecteurs sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée aux déclarations prospectives ci-incluses. Ces déclarations traitent seulement de la situation au jour où elles ont été exprimées et la société n'a aucune obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir de telles déclarations à la suite d'un quelconque événement, circonstance ou autre, sauf si les lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent l'y obligent.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

En plus de traiter du bénéfice conformément aux IFRS, le présent rapport de gestion contient des références au BAIIA, à titre de mesure du résultat supplémentaire, laquelle se définit en tant que bénéfice avant les impôts sur le résultat, les revenus de dividendes, les revenus d'intérêts, les pertes de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente, les charges d'intérêts et l'amortissement ainsi que les pertes de valeur liées aux immobilisations corporelles. La société présente également les ventes des magasins comparables, qui constituent les ventes générées par les magasins ouverts depuis au moins un an. La société est d'avis que ces mesures fournissent des renseignements importants sur son rendement ainsi que sur ses résultats opérationnels. Toutefois, les lecteurs sont avisés que ces mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Par conséquent, elles ne devraient pas être considérées isolément.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du BAIIA au bénéfice avant impôts sur le résultat présenté dans les comptes résumés de résultat intermédiaires non audités pour les trimestres et périodes de neuf mois clos le 29 octobre 2011 et le 30 octobre 2010.

	Pour les neuf mois clos les		Pour les trimestres clos les	
	29 octobre 2011	**30 octobre 2010**	**29 octobre 2011**	**30 octobre 2010**
Bénéfice avant impôts sur le résultat	**59 172 000 $**	107 184 000 $	**14 456 000 $**	29 626 000 $
Revenus de dividendes	**2 598 000**	1 941 000	**850 000**	655 000
Revenus d'intérêts	**948 000**	733 000	**336 000**	375 000
Pertes de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente	**73 000**	–	**73 000**	–
Charges d'intérêts	**520 000**	583 000	**168 000**	189 000
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et pertes de valeur	**48 548 000**	43 882 000	**18 334 000**	14 626 000
BAIIA	**104 767 000 $**	148 975 000 $	**31 845 000 $**	43 411 000 $

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Reitmans est un détaillant canadien spécialisé dans les vêtements pour dames. La société détient sept bannières : Reitmans, Smart Set, RW & CO., Thyme Maternité, Cassis, Penningtons et Addition Elle. Le 19 octobre 2011, la société a fait connaître son intention de fermer les 25 magasins de la bannière Cassis, principalement en les convertissant en d'autres bannières de la société. Chaque bannière vise un créneau précis du marché de détail et possède un programme de marketing qui lui est propre, de même qu'un site Web distinct. Ainsi, la société peut continuer d'améliorer ses marques et d'assurer une fidélisation accrue de sa clientèle. La société a plusieurs concurrents dans chacun de ces divers créneaux, y compris des chaînes de magasins spécialisées locales, régionales et nationales, des grands magasins ainsi que des concurrents étrangers. La société exploite des magasins partout au Canada, dans les galeries marchandes, les centres commerciaux linéaires et les mégacentres commerciaux de même que sur les grandes artères commerciales. La société veille au développement constant de tous ses secteurs d'activité en investissant dans les magasins, la technologie et son personnel. La société poursuit sa croissance en continuant d'offrir aux consommateurs canadiens des vêtements et des accessoires de mode à prix abordables offrant le meilleur rapport qualité-prix.

La société exploite un site Web de commerce électronique de marchandises pour sa bannière Reitmans et ses bannières taille plus (Penningtons et Addition Elle) et continue de mettre au point une infrastructure qui lui permettra de mettre en ligne des sites de commerce électronique pour les autres bannières. Ces canaux de vente en ligne offrent la commodité, la sélection et la facilité d'achat tout en accroissant la fidélisation de la clientèle et la notoriété des marques.

Au cours du troisième trimestre clos le 29 octobre 2011, la société a ouvert 10 boutiques Thyme Maternité dans des magasins Babies"R"Us du Canada et a rendu le site de commerce électronique de Thyme Maternité accessible par le site Web de Babies"R"Us. Ce nouveau canal de vente au détail de Thyme Maternité offre à ses clientes la commodité et la facilité d'achat dans des surfaces allant de 300 à 500 pieds carrés.

BANNIÈRES

	Nombre de magasins au 29 janvier 2011	**Ouvertures au T1**	**Fermetures au T1**	**Ouvertures au T2**	**Fermetures au T2**	**Ouvertures au T3**	**Fermetures au T3**	**Nombre de magasins au 29 octobre 2011**	**Nombre de magasins au 30 octobre 2010**
Reitmans	364	2	3	1	1	5	2	366	364
Smart Set	158	2	3	–	–	1	–	158	161
RW & CO.	67	–	–	–	–	1	–	68	68
Thyme Maternité [1]	75	1	3	3	2	3	–	77	76
Cassis	22	1	–	1	–	1	–	25	22
Penningtons	161	–	1	2	3	1	2	158	165
Addition Elle	121	2	1	–	1	2	–	123	123
Total	**968**	**8**	**11**	**7**	**7**	**14**	**4**	**975**	**979**

[1] Compte non tenu des 10 boutiques situées dans des magasins Babies"R"Us.

Diverses raisons motivent la fermeture de magasins étant donné que la viabilité de chacun d'eux et leur emplacement sont constamment surveillés et évalués pour assurer une rentabilité soutenue. Dans la plupart des cas, lorsqu'un magasin est fermé, les marchandises de ce magasin sont vendues dans le cours normal des activités, et les marchandises invendues à la date de fermeture sont habituellement transférées à d'autres magasins exploitant la même bannière en vue de les vendre dans le cours normal des activités.

Le 19 octobre 2011, la société a fait connaître son intention de fermer les 25 magasins de la bannière Cassis, principalement en les convertissant en d'autres bannières de la société. La société redirigera ses efforts de vente et de marchandisage en procédant à la conversion des magasins Cassis en des magasins des autres bannières, et ce, dans l'optique d'accroître les ventes dans ces emplacements. Au cours du troisième trimestre clos le 29 octobre 2011, la société a comptabilisé des coûts inhérents aux conversions et fermetures de magasins de 5 100 000 $ (3 700 000 $ après impôt), lesquels coûts incluent essentiellement les pertes de valeur des immobilisations et les coûts de cessation d'emploi.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DE LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 29 OCTOBRE 2011 (« NEUF PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 2012 ») ET COMPARAISON AVEC LES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DE LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 OCTOBRE 2010 (« NEUF PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 2011»)

Les ventes des neuf premiers mois de l'exercice 2012 ont diminué de 3,9 %, pour s'établir à 759 443 000 $, contre 790 286 000 $ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011. Les ventes des magasins comparables ont pour leur part régressé de 5,2 %. Les ventes sont demeurées ténues au troisième trimestre de l'exercice 2012, compte tenu de la baisse des dépenses des consommateurs dans le secteur du vêtement. En comparaison avec les neuf premiers mois de l'exercice 2011, les ventes des neuf premiers mois de l'exercice à l'étude ont été touchées par une baisse de l'achalandage qui s'explique par la hausse des niveaux d'endettement des particuliers et des coûts des marchandises, ainsi que des inquiétudes à l'égard de la conjoncture économique. Dans son *Rapport sur la politique monétaire* d'octobre 2011, la Banque du Canada a revu à la baisse ses prévisions de croissance économique pour les années 2011 et 2012, tenant compte de l'affaiblissement continu de l'économie.

La marge brute des neuf premiers mois de l'exercice 2012 a reculé de 6,7 % pour s'établir à 499 069 000 $, contre 534 828 000 $ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011. La marge brute de 65,7 % de la société pour les neuf premiers mois de l'exercice 2012 est en baisse comparativement aux 67,7 % comptabilisés pour la période correspondante de l'exercice 2011. Le dollar canadien a continué de fluctuer par rapport au dollar américain tout au long des neuf premiers mois de l'exercice 2012. L'amélioration de la marge brute attribuable à la vigueur du dollar canadien au cours des neuf premiers mois de l'exercice considéré a été annulée par l'intensification des activités promotionnelles. Le taux de change moyen du dollar américain pour les neuf premiers mois de l'exercice 2012 était de 0,98 $ CA contre 1,03 $ CA au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011. Les prix au comptant relativement à 1,00 $ US pour les neuf premiers mois de l'exercice 2012 ont varié entre un plafond de 1,06 $ CA et un plancher de 0,94 $ CA (respectivement, 1,08 $ et 1,00 $ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011). Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2012, le BAIIA a fléchi de 44 208 000 $, ou 29,7 %, pour s'établir à 104 767 000 $, comparativement à 148 975 000 $ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011.

Les frais de vente et de distribution pour les neuf premiers mois de l'exercice 2012 ont augmenté de 4,6 %, ou 17 908 000 $, pour s'établir à 408 947 000 $, comparativement à des frais de 391 039 000 $ comptabilisés au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011. Cette hausse est essentiellement attribuable aux pertes de valeur des immobilisations et aux indemnités de départ relativement à la fermeture prévue de la bannière Cassis, aux augmentations salariales du personnel des magasins et du siège social, ainsi qu'à l'augmentation des montants investis dans le marketing et les activités promotionnelles.

Les charges administratives des neuf premiers mois de l'exercice 2012 ont reculé de 15,2 %, ou 6 006 000 $, pour s'établir à 33 527 000 $, en regard de 39 533 000 $ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011. Par ailleurs, la société offre un régime incitatif de primes pour les membres du personnel reposant sur des objectifs liés à la performance opérationnelle, et une charge connexe est constatée en fonction de l'atteinte de ces objectifs. Le recul des charges administratives s'explique en grande partie par une diminution des charges au titre du régime incitatif de primes pour les membres du personnel pour les neuf premiers mois de l'exercice 2012.

La charge d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, comprise dans les frais de vente et de distribution et les charges administratives, pour les neuf premiers mois de l'exercice 2012 s'est élevée à 48 548 000 $, contre 43 882 000 $ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011. Le montant pour les neuf premiers mois de l'exercice 2012 comprend 1 467 000 $ au titre de sorties découlant de la fermeture et de la rénovation de magasins ainsi que des pertes de valeur liées aux immobilisations corporelles de 5 063 000 $, dont la majeure partie est liée à la fermeture prévue de la bannière Cassis (1 117 000 $ et néant, respectivement, pour la période correspondante de l'exercice 2011).

Les produits financiers pour les neuf premiers mois de l'exercice 2012 se sont établis à 3 546 000 $ comparativement à 3 511 000 $ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2012, les revenus de dividendes ont atteint 2 598 000 $, par rapport à 1 941 000 $ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011, cette hausse étant attribuable à des revenus de dividendes supplémentaires tirés des titres achetés en décembre 2010. Les revenus d'intérêts ont augmenté pour les neuf premiers mois de l'exercice 2012, s'établissant à 948 000 $, contre 733 000 $ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, malgré des soldes légèrement plus faibles, en raison de l'amélioration des taux d'intérêt sur les placements à court terme. Une perte de change de 376 000 $ a été comptabilisée dans les charges financières pour les neuf premiers mois de l'exercice 2012, tandis qu'un profit de change de 837 000 $ a été inscrit dans les produits financiers de la période correspondante de l'exercice 2011. Cette variation des taux de change est essentiellement attribuable à l'incidence des variations du dollar américain par rapport au dollar canadien, relativement aux devises américaines que détient la société.

Les charges financières des neuf premiers mois de l'exercice 2012 se sont établies à 969 000 $ par rapport à 583 000 $ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2012, une perte de change de 376 000 $ a été comptabilisée, en raison principalement de l'incidence des variations du dollar américain par rapport au dollar canadien à l'égard des devises américaines que détient la société. Les charges d'intérêts sur la dette à long terme ont diminué pour atteindre 520 000 $ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2012,

comparativement à 583 000 $ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011. Cette baisse reflète le remboursement continu de l'emprunt hypothécaire visant le centre de distribution de la société.

Les impôts sur le résultat des neuf premiers mois de l'exercice 2012 se sont élevés à 16 307 000 $, pour un taux d'imposition effectif de 27,6 %. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, les impôts sur le résultat se chiffraient à 32 016 000 $, pour un taux d'imposition effectif de 29,9 %. La diminution du taux d'imposition effectif tient compte de l'incidence des variations des taux d'imposition quasi adoptés dans les divers territoires fiscaux.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2012, le bénéfice net a diminué de 43,0 % pour se chiffrer à 42 865 000 $ (bénéfice dilué par action de 0,65 $), comparativement à 75 168 000 $ (bénéfice dilué par action de 1,11 $) pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011.

Dans le cours normal de ses activités, la société doit prendre des engagements longtemps d'avance pour l'approvisionnement d'une part importante de ses achats de marchandises, dans certains cas jusqu'à huit mois d'avance. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, ces achats, payables en dollars américains, se sont élevés à environ 194 000 000 $ US. La société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses engagements en dollars américains, y compris des achats au prix au comptant et des contrats d'option sur devises assortis d'échéances d'au plus trois mois. En raison de la vigueur du dollar canadien, la société a acheté des dollars américains à divers taux de manière à satisfaire à ses exigences en dollars américains jusqu'à la fin de janvier 2012. La société n'a conclu aucun contrat d'option sur devises au cours des neuf premiers mois de l'exercice.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DE LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 29 OCTOBRE 2011 (« TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2012 ») ET COMPARAISON AVEC LES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DE LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 30 OCTOBRE 2010 (« TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2011 »)

Les ventes du troisième trimestre de l'exercice 2012 ont diminué de 3,2 %, pour s'établir à 254 072 000 $, contre 262 515 000 $ pour le troisième trimestre de l'exercice 2011. Les ventes des magasins comparables ont pour leur part régressé de 5,8 %. Les ventes du troisième trimestre de l'exercice 2012 ont été décevantes, en raison des répercussions sur les résultats de la diminution des dépenses des consommateurs dans le secteur du vêtement. Le troisième trimestre de l'exercice 2012 a été marqué par un faible achalandage, tant dans les galeries marchandes que dans les centres commerciaux. La confiance des consommateurs a affiché une baisse pour le mois d'octobre, à savoir la cinquième au cours des six derniers mois, pour atteindre son plus bas niveau depuis mai 2009. Les inquiétudes des Canadiens relativement à la conjoncture économique mondiale ont continué d'influer sur leurs habitudes d'achat étant donné que les niveaux de confiance des consommateurs ont continué de diminuer. Dans son *Rapport sur la politique monétaire* d'octobre 2011, la Banque du Canada a revu à la baisse ses prévisions de croissance économique pour les années 2011 et 2012, tenant compte de l'affaiblissement continu de l'économie et de la baisse de confiance des consommateurs.

La marge brute du troisième trimestre de l'exercice 2012 a fléchi de 3,9 % pour s'établir à 167 090 000 $, comparativement à 173 800 000 $ pour le troisième trimestre de l'exercice 2011. Par rapport à celle de 66,2 % au troisième trimestre de l'exercice 2011, la marge brute de la société pour le troisième trimestre de l'exercice 2012 a diminué pour s'établir à 65,8 %. Le dollar canadien a continué de fluctuer par rapport au dollar américain tout au long du troisième trimestre de l'exercice 2012. L'amélioration de la marge brute attribuable à la vigueur du dollar canadien au troisième trimestre de l'exercice 2012 a été annulée par l'intensification des activités promotionnelles. Pour le troisième trimestre de l'exercice 2012, le taux de change moyen du dollar américain était de 1,00 $ CA, contre 1,03 $ CA pour le troisième trimestre de l'exercice 2011. Les prix au comptant relativement à 1,00 $ US au troisième trimestre de l'exercice 2012 ont varié entre un plafond de 1,06 $ CA et un plancher de 0,96 $ CA (respectivement, 1,06 $ et 1,00 $ pour le troisième trimestre de l'exercice 2011). Au troisième trimestre de l'exercice 2012, le BAIIA a régressé de 11 566 000 $, ou 26,6 %, pour se chiffrer à 31 845 000 $, en regard de 43 411 000 $ au troisième trimestre de l'exercice 2011.

Les frais de vente et de distribution pour le troisième trimestre de l'exercice 2012 ont augmenté de 8,6 %, ou 11 402 000 $, pour s'établir à 144 125 000 $, comparativement à des frais de 132 723 000 $ comptabilisés au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011. Cette hausse est essentiellement attribuable aux pertes de valeur des immobilisations et aux indemnités de départ relativement à la fermeture prévue de la bannière Cassis, aux augmentations salariales du personnel des magasins et du siège social, ainsi qu'à l'augmentation des montants investis dans le marketing et les activités promotionnelles.

Les charges administratives du troisième trimestre de l'exercice 2012 ont reculé de 6,8 %, ou 902 000 $, pour s'établir à 12 356 000 $, en regard de 13 258 000 $ pour le troisième trimestre de l'exercice 2011. Par ailleurs, la société offre un régime incitatif de primes pour les membres du personnel basé sur des objectifs liés à la performance opérationnelle, et une charge connexe est constatée en fonction de l'atteinte de ces objectifs. Le recul des charges administratives s'explique en grande partie par une diminution des charges liées au régime incitatif de primes pour les membres du personnel au troisième trimestre de l'exercice 2012.

La charge d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, comprise dans les frais de vente et de distribution et les charges administratives, du troisième trimestre de l'exercice 2012 s'est élevée à 18 334 000 $, contre 14 626 000 $ pour le troisième trimestre de l'exercice 2011. La charge du troisième trimestre de l'exercice 2012 comprend un montant de 197 000 $ au titre de sorties découlant de la fermeture et des activités de rénovation de magasins et des pertes de valeur sur des immobilisations corporelles de 4 000 000 $, dont la majeure partie est liée à la fermeture prévue de la bannière Cassis (respectivement, 322 000 $ et néant au troisième de l'exercice 2011).

Les produits financiers pour le troisième trimestre de l'exercice 2012 se sont établis à 4 088 000 $ comparativement à 1 996 000 $ pour le troisième trimestre de l'exercice 2011. Pour le troisième trimestre de l'exercice 2012, les revenus de dividendes ont atteint 850 000 $, par rapport à 655 000 $ pour le troisième trimestre de l'exercice 2011. Les revenus d'intérêts ont diminué au troisième trimestre de l'exercice 2012, s'établissant à 336 000 $, contre 375 000 $ pour le troisième trimestre de l'exercice 2011, en raison de la diminution des soldes des placements à court terme. Au troisième trimestre de l'exercice 2012, un profit de change de 2 902 000 $ a été comptabilisé, comparativement à 966 000 $ au troisième trimestre de l'exercice 2011. Ce profit s'explique principalement par l'incidence des variations du dollar américain par rapport au dollar canadien à l'égard des devises américaines que détient la société.

Les charges financières pour le troisième trimestre de l'exercice 2012 se sont établies à 241 000 $ par rapport à 189 000 $ au troisième trimestre de l'exercice 2011. Les montants du troisième trimestre de l'exercice 2012 comprennent des intérêts sur la dette à long terme de 168 000 $, comparativement à 189 000 $ au troisième trimestre de l'exercice 2011. Cette baisse est essentiellement attribuable au remboursement continu de l'emprunt hypothécaire visant le centre de distribution de la société. Une perte de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente de 73 000 $ est également comptabilisée pour le troisième trimestre de l'exercice 2012.

Les impôts sur le résultat du troisième trimestre de l'exercice 2012 se sont élevés à 3 895 000 $, pour un taux d'imposition effectif de 26,9 %. Au troisième trimestre de l'exercice 2011, les impôts sur le résultat se chiffraient à 8 934 000 $, pour un taux d'imposition effectif de 30,2 %. La diminution du taux d'imposition effectif tient compte de l'incidence des variations des taux d'imposition quasi adoptés dans les divers territoires fiscaux.

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2012, le bénéfice net a diminué de 49,0 % pour se chiffrer à 10 561 000 $ (bénéfice dilué par action de 0,16 $), comparativement à 20 692 000 $ (bénéfice dilué par action de 0,31 $) pour le troisième trimestre de l'exercice 2011.

Dans le cours normal de ses activités, la société doit prendre des engagements longtemps d'avance pour l'approvisionnement d'une part importante de ses achats de marchandises, dans certains cas jusqu'à huit mois d'avance. Pour le troisième trimestre de l'exercice, ces achats, payables en dollars américains, se sont élevés à environ 76 000 000 $ US. La société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses engagements en dollars américains, y compris des achats au prix au comptant et des contrats d'option sur devises assortis d'échéances d'au plus trois mois. En raison de la vigueur du dollar canadien, la société a acheté des dollars américains à divers taux de manière à satisfaire à ses exigences en dollars américains jusqu'à la fin du mois de janvier 2012. La société n'a conclu aucun contrat d'option sur devises au troisième trimestre de l'exercice 2012.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau qui suit présente les principales données financières pour les huit trimestres les plus récents. Ces renseignements trimestriels non audités ont été préparés conformément aux IFRS, sauf indication contraire.

			Bénéfice par action	
	Ventes	**Bénéfice net**	**De base**	**Dilué**
29 octobre 2011	254 072 000 $	10 561 000 $	0,16 $	0,16 $
30 juillet 2011	286 075 000	31 680 000	0,48	0,48
30 avril 2011	219 296 000	624 000	0,01	0,01
29 janvier 2011	268 714 000	13 817 000	0,21	0,21
30 octobre 2010	262 515 000	20 692 000	0,31	0,31
31 juillet 2010	292 026 000	38 706 000	0,58	0,57
1er mai 2010	235 745 000	15 770 000	0,23	0,23
30 janvier 2010 [1]	268 120 000	14 088 000	0,21	0,21

[1] L'information sélectionnée qui est présentée est établie aux termes des PCGR canadiens et ne tient pas compte de l'adoption des IFRS.

Le commerce de détail est saisonnier et les résultats opérationnels d'une période intermédiaire ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats de l'exercice complet.

BILAN

SITUATION FINANCIÈRE AU 29 OCTOBRE 2011 ET COMPARAISON AVEC LA SITUATION FINANCIÈRE AU 29 JANVIER 2011

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se sont chiffrés à 159 309 000 $, en baisse de 30,7 % par rapport à ceux de 230 034 000 $ au 29 janvier 2011. La diminution de 70 725 000 $ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'explique surtout par le ralentissement des rentrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles causé par la baisse des ventes au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2012. Les titres négociables que détient la société sont constitués principalement d'actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes. Au 29 octobre 2011, les titres négociables (présentés à la juste valeur) s'élevaient à 69 799 000 $, contre 70 413 000 $ au 29 janvier 2011. Le portefeuille de placements de la société est exposé à la volatilité des marchés boursiers. La société jouit d'un haut niveau de liquidité en raison de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et investit, sur une base à court terme, dans des billets de dépôt au porteur auprès de banques, dans des dépôts à terme dans de grandes banques à charte canadiennes et dans du papier commercial assorti d'une cote d'au moins R1.

Les clients et autres débiteurs se sont établis à 3 516 000 $, soit 650 000 $ de plus qu'au 29 janvier 2011. Les clients et autres débiteurs de la société se composent essentiellement des ventes par carte de crédit effectuées au cours des quelques derniers jours du trimestre. Les impôts sur le résultat recouvrables se sont élevés à 7 396 000 $ comparativement à des impôts sur le résultat payables de 5 998 000 $ au 29 janvier 2011 en raison de l'excédent des versements sur les passifs d'impôts estimés. Les stocks se sont élevés à 107 591 000 $, soit 34 390 000 $ de plus qu'au 29 janvier 2011, en raison de l'accroissement prévu des stocks pour la période des Fêtes et des ventes ténues de marchandises d'automne au troisième trimestre de l'exercice 2012. En règle générale, le niveau des stocks, sur une base trimestrielle, est à son plus haut à la fin du premier et du troisième trimestres de chaque exercice, en prévision des ventes respectives de la saison estivale et de la période des Fêtes. Les charges payées d'avance se sont établies à 13 964 000 $, soit 1 473 000 $ de plus qu'au 29 janvier 2011. Cette hausse s'explique essentiellement par le moment du paiement des divers éléments payés d'avance tels que les contrats d'assurance et d'entretien.

La société a investi 43 223 000 $ en entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2012. Son investissement consiste en 31 598 000 $ en coûts de construction et de rénovation de magasins et en 11 625 000 $, principalement en améliorations des logiciels et du matériel informatique du système de technologie de l'information. La société s'est lancée dans une importante mise à niveau de ses systèmes de marchandisage et d'approvisionnement, lesquels sont essentiels à la stratégie de croissance de la société. Par ailleurs, les initiatives technologiques ainsi que les améliorations des systèmes de gestion des entrepôts contribueront, grâce à une meilleure intégration, aux changements et à la croissance dans tous les secteurs de la société, tout en permettant à la société de réduire le coût global de l'entretien et des mises à niveau des systèmes. Le projet, dont la mise en œuvre s'échelonnera progressivement jusqu'à son achèvement pendant l'exercice 2013, devrait coûter environ 16 000 000 $.

Le total des fournisseurs et autres créditeurs s'est établi à 76 852 000 $, en hausse de 2 579 000 $ par rapport à celui inscrit au 29 janvier 2011. Cette augmentation s'explique en grande partie par la hausse des dettes fournisseurs liées à l'augmentation des stocks du trimestre, hausse qui a été atténuée par une baisse considérable du cumul au titre du régime incitatif de primes pour les membres du personnel. Les fournisseurs et autres créditeurs de la société se composent, dans une large mesure, de dettes fournisseurs, de créditeurs au titre des avantages du personnel, de créditeurs liés aux locaux et de passifs liés à la taxe de vente.

Les produits différés se composent des cartes-cadeaux non utilisées et des points et primes de fidélisation accordés dans le cadre de programmes de fidélisation de la clientèle. Le produit est comptabilisé lorsque les cartes-cadeaux et les points et primes de fidélisation sont utilisés.

Au 29 octobre 2011, le passif au titre des retraites s'élevait à 13 948 000 $, contre 13 626 000 $ au 29 janvier 2011, une hausse qui s'explique par un montant de 1 138 000 $ qui a été passé en charges au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2012, tandis que pour la même période, les cotisations aux régimes de retraite se sont chiffrées à 816 000 $, compte tenu des cotisations obligatoires de 354 000 $ versées au troisième trimestre de l'exercice 2012.

La société offre un régime de retraite contributif à prestations définies (le « régime »). Une évaluation actuarielle en a été faite à des fins de capitalisation en date du 31 décembre 2010. Cette évaluation indique un passif de solvabilité non capitalisé du régime découlant principalement de pertes sur placements et de l'incidence d'une diminution du taux d'actualisation. La société est aussi le promoteur d'un régime complémentaire de retraite pour cadres dirigeants (le « RCRCD »). Le RCRCD n'est pas capitalisé, et lorsqu'une obligation survient relativement aux paiements à effectuer aux termes du RCRCD (par exemple, lorsqu'un participant admissible prend sa retraite et commence à toucher des prestations aux termes du RCRCD), les paiements sont portés en diminution du montant accumulé, à mesure que les paiements sont effectués.

La situation de capitalisation du régime suit les aléas de la conjoncture du marché, ce qui a une incidence sur les besoins de capitalisation. La société continuera de contribuer au régime au moins à la hauteur des exigences minimales prévues par la réglementation sur les régimes de retraite. Tout changement négatif aux hypothèses prises en compte, telles que le taux d'actualisation et le taux prévu de rendement à long terme des actifs du régime, pourrait jouer sur la situation de capitalisation du régime et, par conséquent, pourrait avoir une incidence considérable sur les besoins de capitalisation en trésorerie du régime.

Pour déterminer le taux de rendement à long terme prévu servant au calcul du coût net des prestations de la période applicable à la juste valeur des actifs, la société tient compte de son expérience passée et d'estimations futures du rendement des placements à long terme, de même que de la composition prévue des actifs de son régime et des taux de rendement à long terme prévus du marché à l'avenir.

SITUATION FINANCIÈRE AU 29 OCTOBRE 2011 ET COMPARAISON AVEC LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 OCTOBRE 2010

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se sont chiffrés à 159 309 000 $, en baisse de 27,2 % par rapport à ceux de 218 944 000 $ inscrits au 30 octobre 2010. La diminution de 59 635 000 $ au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'explique essentiellement par l'achat de titres au quatrième trimestre de l'exercice 2011, l'achat d'actions aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités et par la baisse de la trésorerie générée par les activités opérationnelles. Les titres négociables que détient la société sont constitués principalement d'actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes. Au 29 octobre 2011, les titres négociables (présentés à la juste valeur) se sont élevés à 69 799 000 $ contre 51 345 000 $ au 30 octobre 2010, une hausse principalement imputable à l'achat de titres au quatrième trimestre de l'exercice 2011 d'une valeur de marché de 20 436 000 $ au 29 octobre 2011. Le portefeuille de placements de la société est exposé à la volatilité des marchés boursiers. La société jouit d'un haut niveau de liquidité en raison de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et

investit, sur une base à court terme, dans des billets de dépôt au porteur auprès de banques, dans des dépôts à terme dans de grandes banques à charte canadiennes et dans du papier commercial assorti d'une cote d'au moins R1.

Les clients et autres débiteurs se sont établis à 3 516 000 $, en baisse de 106 000 $ par rapport à ceux comptabilisés au 30 octobre 2010. Les clients et autres débiteurs de la société se composent essentiellement des ventes par carte de crédit effectuées au cours des quelques derniers jours du trimestre. Les impôts sur le résultat recouvrables se sont chiffrés à 7 396 000 $, contre des impôts sur le résultat payables de 7 711 000 $ au 30 octobre 2010, en raison de l'excédent des versements sur les passifs d'impôts estimés. Les stocks du présent exercice se sont chiffrés à 107 591 000 $, soit 13 513 000 $ de plus qu'au 30 octobre 2010. Cette hausse témoigne essentiellement des ventes ténues au troisième trimestre de l'exercice 2012 et de la réception hâtive des stocks de la période des Fêtes. Les charges payées d'avance se sont établies à 13 964 000 $, soit 869 000 $ de plus qu'au 30 octobre 2010, en raison essentiellement du moment du paiement des divers éléments payés d'avance, tels que les contrats d'assurance et d'entretien.

La société a investi 43 223 000 $ en entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2012 par rapport à 40 457 000 $ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011. Son investissement consiste en 31 598 000 $ (33 450 000 $ au 30 octobre 2010) en coûts de construction et de rénovation de magasins et en 11 625 000 $ (7 007 000 $ au 30 octobre 2010) principalement en améliorations des logiciels et du matériel informatique du système de technologie de l'information.

Le total des fournisseurs et autres créditeurs s'est établi à 76 852 000 $, en baisse de 1 694 000 $ par rapport à celui inscrit au 30 octobre 2010, en raison principalement de la baisse du cumul au titre du régime incitatif de primes pour les membres du personnel. Les fournisseurs et autres créditeurs de la société se composent, dans une large mesure, de dettes fournisseurs, de créditeurs au titre des avantages du personnel, de créditeurs liés aux locaux et de passifs liés à la taxe de vente.

GESTION DES RISQUES OPÉRATIONNELS

Conjoncture économique

Dans son *Rapport sur la politique monétaire* d'octobre 2011, la Banque du Canada a revu à la baisse ses prévisions de croissance de l'économie, les prévisions de l'année 2011 passant de 2,8 % en juillet à 2,1 % en octobre et celles de l'année 2012, passant de 2,6 % à 1,9 %. Cette diminution reflète l'affaiblissement continu de l'économie et la baisse de confiance des consommateurs. La société est d'avis que la demande demeurera faible puisque le niveau de confiance des consommateurs demeure affaiblie dans un contexte d'incertitude à l'échelle mondiale. La société suit de près les conditions économiques afin de réagir aux habitudes de dépenses de consommation et aux contraintes connexes lorsqu'elle prend ses décisions opérationnelles à court terme et à long terme. En outre, la situation financière de la société est solide et celle-ci dispose de beaucoup de liquidités et de suffisamment de sources de crédit disponible pour répondre à ses besoins.

Concurrence

Le secteur canadien du vêtement est très concurrentiel et compte parmi ses joueurs de grands magasins, des chaînes de magasins spécialisées et des détaillants indépendants. Il n'existe pas de barrière efficace pour empêcher l'entrée sur le marché de détail canadien du vêtement d'un concurrent éventuel, qu'il soit étranger ou canadien, comme le prouve l'arrivée, au cours des dernières années, d'un certain nombre de concurrents étrangers et le nombre croissant de détaillants étrangers qui ont annoncé leur plan d'expansion de leurs activités au Canada. De même, les Canadiennes ont accès à de nombreux sites de magasinage en ligne à l'échelle internationale. La société estime qu'elle est bien placée pour concurrencer les autres détaillants. La société exploite plusieurs bannières, et les marchandises qu'elle offre sont diversifiées, puisque chaque bannière cible un créneau particulier du marché du vêtement pour dames au Canada. Les magasins de la société proposent aux consommateurs des vêtements mode à prix abordables d'un océan à l'autre.

Saisonnalité

La vente de vêtements pour dames constitue la principale activité de la société, activité qu'elle exerce à partir de 975 points de vente loués et exploités sous sept bannières dans l'ensemble du Canada. Les activités de la société sont de nature saisonnière et elles sont assujetties à divers facteurs qui ont une incidence directe sur les ventes au détail de vêtements, facteurs sur lesquels la société n'a aucun contrôle, à savoir les conditions météorologiques, le degré de confiance des consommateurs, les changements dans les habitudes d'achat et la possibilité de changements rapides dans les tendances de la mode.

Distribution et chaîne d'approvisionnement

La société est tributaire de l'efficacité des activités de son seul et unique centre de distribution. Ainsi, toute perturbation majeure de l'activité du centre de distribution (par exemple, catastrophe naturelle, panne des systèmes et destruction ou dommages majeurs causés par un incendie) risque de retarder de façon importante ou d'empêcher le ravitaillement de ses magasins en temps opportun, ce qui pourrait entraîner des pertes de ventes futures qui risqueraient de diminuer considérablement les résultats des activités de la société.

Technologie de l'information

La société est tributaire de ses systèmes informatiques pour gérer ses activités, lesquels sont composés d'une gamme complète de systèmes financiers, de ventes au détail, de marchandisage, de contrôle des stocks, de planification, de prévision, de préparation de rapports et de distribution. La société investit régulièrement dans la mise à niveau, l'amélioration, l'entretien et le remplacement de ces systèmes. Toute perturbation majeure de la performance de ces systèmes pourrait entraîner d'importantes répercussions négatives sur les activités et les résultats financiers de la société.

Réglementation gouvernementale
La direction estime que la société est dotée d'une structure des plus efficaces pour exercer ses activités partout au Canada. De ce fait, elle est assujettie à tous les changements importants et négatifs de la réglementation gouvernementale susceptibles de survenir dans une ou dans plusieurs de ces compétences territoriales, changements qui risqueraient d'avoir une incidence sur le résultat et les ventes, les taux d'imposition, les droits de douane, les quotas imposés ou rétablis et toutes autres questions légiférées ou réglementées par l'État.

Sources d'approvisionnement en marchandises
La quasi-totalité de la marchandise de la société est vendue sous sa marque maison. Sur une base annuelle, la société importe directement environ 85 % de sa marchandise, principalement de la Chine. Pour le troisième trimestre de l'exercice 2012, aucun fournisseur n'a représenté plus de 8 % des achats de la société (en dollars et (ou) en unités), et il existe une panoplie de sources (tant au pays qu'à l'étranger) pour presque toute la marchandise offerte. La société entretient de bonnes relations avec ses fournisseurs et elle n'a aucune raison de croire qu'elle est exposée à des risques importants qui l'empêcheraient de faire l'acquisition, la distribution et (ou) la vente de marchandises, et ce, sur une base permanente.

Les prix du coton ont diminué au cours des derniers mois, même s'ils ne sont pas revenus à leurs niveaux d'avant l'année 2010. Les sommets atteints par les prix du coton pendant les années 2010 et 2011, un matériau important de la fabrication des vêtements, ainsi qu'une importante pénurie d'approvisionnement ont exercé une forte pression sur les marges de certains produits. Une récente baisse de la demande a entraîné une diminution marquée des prix du coton au cours des derniers mois. Toutefois, les prix du coton sont demeurés supérieurs à ce qu'ils ont été pendant les dix dernières années. La société continue de surveiller de près l'évolution de la situation dans l'optique de continuer d'établir ses prix en fonction de la valeur.

La société s'efforce d'être écoresponsable et est consciente que la pression concurrentielle à l'égard de la croissance économique et de l'efficience des coûts doit s'harmoniser avec une méthode éprouvée de gestion de la durabilité, y compris avec la gérance de l'environnement. La société a adopté des pratiques d'approvisionnement et d'autres pratiques commerciales qui répondent aux inquiétudes de ses clients en matière d'environnement. La société a instauré des principes directeurs selon lesquels elle doit respecter les lois et règlements touchant l'environnement. Bien que la société exige que ses fournisseurs se conforment à ces lignes directrices, rien ne garantit que ceux-ci n'agiront pas de façon à nuire à la réputation de la société, comme il s'agit de tiers indépendants sur lesquels la société n'exerce aucun contrôle. Cependant, en cas de défaut de conformité évident, la société pourrait être appelée à chercher de nouveaux fournisseurs, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives sur les résultats financiers de la société en raison d'une augmentation des coûts ou de retards de livraison éventuels.

GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les informations relatives à l'exposition aux risques, en particulier aux risques de crédit, de liquidité, de change, de taux d'intérêt et de variation du cours des actions ont été présentées dans le rapport annuel de l'exercice 2011 de la société et aucune modification importante des risques de la société n'a été constatée au cours de la période de neuf mois close le 29 octobre 2011, sauf en ce qui concerne le risque de change tel qu'il est décrit ci-après.

Risque de change
La société achète une quantité importante de marchandises libellées en dollars américains et, par conséquent, une volatilité importante de la devise américaine par rapport à la devise canadienne peut avoir des répercussions négatives sur sa marge brute. La société envisage une combinaison de contrats d'option sur devises dont la durée ne dépasse pas trois mois et des achats sur le marché au comptant pour gérer le risque de change sur les flux de trésorerie se rapportant à ces achats. Un contrat d'option sur devises représente l'option d'acheter des devises d'une contrepartie. Les risques de crédit existent dans l'éventualité où une contrepartie manquerait à ses engagements. La société atténue ce risque en ne traitant qu'avec des contreparties hautement cotées, soit ordinairement de grandes institutions financières canadiennes. En raison de la vigueur du dollar canadien, la société a acheté des dollars américains à divers taux de manière à satisfaire à ses exigences en dollars américains jusqu'à la fin de janvier 2012.

Au 29 octobre 2011, au 30 octobre 2010 et au 29 janvier 2011, aucun contrat d'option sur devises n'était en cours.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard de ses instruments financiers libellés en dollars américains qui, au 29 octobre 2011, étaient principalement constitués de trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'un montant de 43 509 000 $ et de dettes fournisseurs s'élevant à 4 473 000 $, afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours du change du dollar américain aurait une incidence sur le bénéfice net. Au 29 octobre 2011, une hausse ou une baisse de 10 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, demeurant par ailleurs égales, aurait entraîné, respectivement, une diminution ou une augmentation de 2 805 000 $ du bénéfice net de la société pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 29 octobre 2011.

LIQUIDITÉS, FLUX DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 29 octobre 2011, les capitaux propres s'élevaient à 495 804 000 $, ou 7,62 $ par action (511 094 000 $, ou 7,72 $ par action au 30 octobre 2010; 512 800 000 $, ou 7,73 $ par action au 29 janvier 2011). La société continue à jouir d'une solide situation financière. Les principales sources de liquidités de la société sont constituées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements dans des titres négociables totalisant 229 108 000 $ (270 289 000 $ au 30 octobre 2010; 300 447 000 $ au 29 janvier 2011). La trésorerie est investie de façon prudente, sur une base à court terme, dans des billets de dépôt au porteur auprès de banques, dans des dépôts à terme auprès de grandes institutions

financières canadiennes et dans du papier commercial assorti d'une cote d'au moins R1. La société surveille de près le risque auquel l'exposent ses placements de liquidités à court terme. La société dispose de facilités de crédit d'emprunt et de fonds de roulement non garanties disponibles d'au plus 125 000 000 $, ou son équivalent en dollars américains. Au 29 octobre 2011, une tranche de 43 092 000 $ (45 362 000 $ au 30 octobre 2010; 60 888 000 $ au 29 janvier 2011) des lignes de crédit opérationnelles était engagée pour des lettres de crédit documentaires et des lettres de crédit de soutien. Ces facilités de crédit sont utilisées principalement pour des lettres de crédit en dollars américains, émises à l'intention de tiers vendeurs étrangers qui exigent un tel aval avant de confirmer les commandes d'achat passées par la société. Cette dernière utilise rarement ces facilités de crédit à d'autres fins.

La société a octroyé à des tiers des lettres de crédit de soutien émises par des établissements financiers hautement cotés afin d'indemniser ces tiers dans le cas où la société n'honorerait pas ses obligations contractuelles. Au 29 octobre 2011, le montant maximal du passif éventuel aux termes de ces lettres de crédit de soutien était de 5 010 000 $ (5 063 000 $ au 30 octobre 2010; 5 060 000 $ au 29 janvier 2011). Ces lettres arrivent à échéance à diverses dates au cours de l'exercice 2013. La société n'a inscrit aucun passif à l'égard de ces garanties, car elle ne prévoit pas faire de paiement pour ces éléments.

La société est auto-assurée sur une base limitée relativement à certains risques portant sur les biens et elle souscrit de l'assurance de risques successifs auprès de sociétés d'assurances qui sont stables financièrement. La société maintient des programmes exhaustifs de sécurité interne et de prévention des pertes afin d'atténuer l'incidence financière des vols.

La société a continué à rembourser sa dette à long terme relativement à l'emprunt hypothécaire contracté sur le centre de distribution, versant à cet égard 349 000 $ pour le troisième trimestre de l'exercice 2012. La société a versé des dividendes s'élevant à 0,20 $ l'action, pour un total de 13 007 000 $ au cours du troisième trimestre de l'exercice 2012, comparativement à un dividende de 0,20 $ par action, pour un total de 13 241 000 $ pour le troisième trimestre de l'exercice 2011.

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2012, la société a investi 18 604 000 $ dans de nouveaux magasins et des magasins rénovés, et pour améliorer le système de technologie de l'information. La société s'est lancée dans une importante mise à niveau de ses systèmes de marchandisage et d'approvisionnement, lesquels sont essentiels à la stratégie de croissance de la société. Par ailleurs, les initiatives technologiques ainsi que les améliorations des systèmes de gestion des entrepôts contribueront aux changements et à la croissance dans tous les secteurs de la société, grâce à une meilleure intégration, tout en permettant à la société de réduire le coût de l'entretien et des mises à niveau des systèmes. Le projet, dont la mise en œuvre s'échelonnera progressivement jusqu'à son achèvement pendant l'exercice 2013, devrait coûter environ 16 000 000 $. La société s'attend à investir près de 45 000 000 $ au titre des dépenses d'investissement pour l'exercice clos le 28 janvier 2012. Ces dépenses, en plus du versement de dividendes en espèces, des remboursements liés aux facilités de crédit bancaire, aux obligations à l'égard de la dette à long terme et des rachats d'actions de catégorie A sans droit de vote, dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités approuvée en novembre 2011, devraient être financées à l'aide des ressources financières existantes de la société et des fonds provenant de ses activités.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente les engagements financiers de la société, exclusion faite des fournisseurs et autres créditeurs, en date du 29 octobre 2011, dont le détail a été présenté précédemment.

Obligations contractuelles	Total	D'ici un an	Dans deux à quatre ans	Dans cinq ans et plus
Contrats de location simple des magasins et des bureaux [1]	471 337 000 $	100 011 000 $	230 060 000 $	141 266 000 $
Obligations d'achat [2]	83 668 000	83 154 000	514 000	–
Autres contrats de location simple [3]	14 801 000	4 456 000	9 161 000	1 184 000
Dette à long terme	10 402 000	1 451 000	4 944 000	4 007 000
Intérêts sur la dette à long terme	2 149 000	615 000	1 255 000	279 000
Total des obligations contractuelles	**582 357 000 $**	**189 687 000 $**	**245 934 000 $**	**146 736 000 $**

[1] Représente les montants minimaux des loyers à payer aux termes de contrats de location à long terme pour les magasins et les bureaux en date du 29 octobre 2011.
[2] Comprend les montants se rapportant aux ententes d'achat de biens et services qui sont irrévocables et exécutoires pour la société.
[3] Comprend les paiements au titre de la location du matériel informatique, d'automobiles et de matériel de bureau.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

En date du 30 novembre 2011, 13 440 000 actions ordinaires et 51 597 906 actions de catégorie A sans droit de vote de la société étaient émises et en circulation. Chaque action ordinaire donne à son porteur une voix aux assemblées des actionnaires de la société. Le nombre des options sur actions en cours de la société s'établissait à 2 492 600 et leur prix d'exercice moyen était de 14,45 $. Chaque option sur actions donne à son porteur le droit d'acheter une action de catégorie A sans droit de vote de la société à un prix d'exercice établi en fonction du cours des actions à la date à laquelle l'option a été attribuée.

En novembre 2011, la société a reçu l'autorisation de la Bourse de Toronto de donner suite à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités aux termes de laquelle elle peut racheter jusqu'à 2 579 895 de ses actions de catégorie A sans droit de vote, soit 5 % des actions de catégorie A sans droit de vote émises et en circulation au 14 novembre 2011. Le volume quotidien moyen des opérations en bourse sur le titre s'est établi à 77 593 actions au cours de la période de six mois précédant le 1er novembre 2011. Conformément aux règlements de la Bourse de Toronto, la société peut racheter quotidiennement jusqu'à 25 % de cette moyenne, soit 19 398 actions. L'offre a débuté le 28 novembre 2011 et peut se poursuivre jusqu'au 27 novembre 2012. Les actions seront rachetées à la Bourse de Toronto ou à d'autres structures de négociation canadiennes au nom de la société par l'entremise d'un courtier inscrit. La société peut également acheter des actions de catégorie A sans droit de vote à des fins d'annulation par voie d'ententes privées aux termes d'une ordonnance d'exemption relative à une offre publique émise par un organisme de réglementation en valeurs mobilières. Les achats effectués par voie d'ententes privées aux termes d'une ordonnance d'exemption relative à une offre publique émise par un organisme de réglementation en valeurs mobilières feront l'objet d'un escompte par rapport au cours du marché en vigueur tel que le prescrit l'ordonnance d'exemption. Le prix payé pour les actions correspondra au cours du marché en vigueur au moment des rachats. Le nombre d'actions rachetées et le moment choisi pour effectuer les rachats seront déterminés par la direction de la société. Toutes les actions rachetées par la société seront annulées. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2012, la société a acheté, aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice précédent, 1 445 000 actions de catégorie A sans droit de vote d'une valeur comptable de 780 000 $ pour une contrepartie en espèces totale de 22 410 000 $. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions d'un montant de 21 630 000 $ a été imputé aux résultats non distribués.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses activités, la société doit prendre des engagements longtemps d'avance pour l'approvisionnement d'une part importante de ses achats de marchandises, dans certains cas jusqu'à huit mois d'avance. La majeure partie de ces achats doit être réglée en dollars américains. La société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses engagements à long terme en dollars américains, notamment des achats au prix au comptant et des contrats d'option sur devises assortis d'échéances d'au plus trois mois. En raison de la vigueur du dollar canadien, la société a acheté des dollars américains à divers taux de manière à satisfaire à ses exigences en dollars américains jusqu'à la fin de janvier 2012.

Un contrat d'option sur devises constitue une option d'acheter une devise auprès d'une contrepartie à une date établie et selon un montant prédéterminé. Les risques de crédit existent dans l'éventualité où une contrepartie manquerait à ses engagements. La société réduit ce risque en ne faisant affaire qu'avec des contreparties hautement cotées, habituellement des banques à charte canadiennes.

La société n'a pas recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation. Les contrats d'option sur devises envisagés ont une échéance qui ne dépasse généralement pas trois mois. Au 29 octobre 2011, au 30 octobre 2010 et au 29 janvier 2011, la société n'avait en cours aucun contrat d'option sur devises.

Le bénéfice net de la société pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 29 octobre 2011 comprend, respectivement, un profit de change de 2 902 000 $ et une perte de change de 376 000 $ (des profits de 966 000 $ et de 837 000 $ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 octobre 2010, respectivement).

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Opérations avec les principaux dirigeants

Seuls les membres du conseil d'administration sont considérés comme des principaux dirigeants. La responsabilité de la planification, de la supervision et de la gestion des activités de la société incombe au conseil d'administration. Les administrateurs participent au plan d'options sur actions, tel qu'il est décrit à la note 10 des états financiers résumés intermédiaires non audités pour la période close le 29 octobre 2011. Le tableau suivant présente la charge de rémunération liée aux principaux dirigeants :

	Pour les neuf mois clos les		**Pour les trimestres clos les**	
	29 octobre 2011	**30 octobre 2010**	**29 octobre 2011**	**30 octobre 2010**
Salaires et avantages à court terme	**1 432 000 $**	1 433 000 $	**481 000 $**	477 000 $
Avantages postérieurs à l'emploi	**(26 000)**	134 000	**(9 000)**	45 000
Charge de rémunération fondée sur des actions	**144 000**	152 000	**48 000**	51 000
	1 550 000 $	1 719 000 $	**520 000 $**	573 000 $

La circulaire de sollicitation de procurations annuelle contient de plus amples renseignements à l'égard de la rémunération des administrateurs.

Autres opérations avec des parties liées

La société loue deux magasins de détail qui appartiennent à une société contrôlée par des actionnaires importants de la société. Les contrats de location de ces locaux ont été conclus selon des modalités commerciales semblables à celles des contrats de location qui ont été conclus avec des tiers pour des établissements semblables. Pour la période de neuf mois close le 29 octobre 2011, la charge locative aux termes de ces contrats de location a totalisé environ 149 000 $ (149 000 $ au 30 octobre 2010).

Pour la période de neuf mois close le 29 octobre 2011, la société a engagé des honoraires de 438 000 $ liés à des conseils juridiques généraux et à d'autres types de consultation (530 000 $ au 30 octobre 2010) auprès de cabinets de services professionnels auxquels sont associés des administrateurs externes de la société. La société est d'avis que cette rémunération est fondée sur des modalités normales pour des transactions entre parties non liées.

Ces transactions sont inscrites au montant de la contrepartie versée conformément à ce qui a été établi et convenu par les parties liées.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les principaux instruments financiers de la société se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que de titres négociables. La société a recours à ses liquidités pour financer la construction et les rénovations continues de magasins de même que ses besoins en fonds de roulement. Les instruments financiers qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit consistent essentiellement en des éléments de trésorerie et des équivalents de trésorerie. La société réduit son exposition aux risques de crédit en investissant son encaisse disponible dans des billets de dépôt au porteur auprès de banques et dans des dépôts à terme auprès de grandes institutions financières canadiennes. La société surveille de près le risque auquel l'exposent ses placements de liquidités à court terme. Les titres négociables consistent surtout en des actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes. Le portefeuille de placements de la société est exposé à la volatilité des marchés boursiers. La société jouit d'un haut niveau de liquidité en raison de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et investit, sur une base à court terme, dans des billets de dépôt au porteur auprès de banques, dans des dépôts à terme auprès de grandes institutions financières canadiennes et dans du papier commercial assorti d'une cote d'au moins R1.

Comme la volatilité du dollar canadien se répercute sur le résultat et même si la société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses obligations continues libellées en dollars américains, dont des achats au prix au comptant et des contrats d'option sur devises, cette volatilité peut l'exposer à des risques.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Actifs d'impôt sur le résultat différé

La direction est tenue de réaliser des évaluations subjectives afin d'établir la valeur des actifs d'impôt différé qui seront constatés. Les actifs d'impôt sur le résultat différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs adéquats auxquels ces éléments pourront être imputés.

Régimes de retraite

La société offre un régime de retraite contributif à prestations définies et parraine aussi un RCRCD. Le coût de ces régimes est établi périodiquement par des actuaires indépendants. Le coût de retraite est pris en compte dans le résultat des activités. Les hypothèses utilisées dans le calcul du coût de retraite, montant net, et des obligations au titre des prestations projetées comprennent le taux d'actualisation, le taux d'augmentation des salaires et le taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes. Selon la dernière évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2010, le régime de retraite à prestations définies, bien qu'entièrement capitalisé sur une base de continuité d'exploitation, présente une insuffisance en matière de solvabilité. La société a versé les cotisations requises au 29 octobre 2011. Le RCRCD est un régime de retraite sans capitalisation.

Retours sur ventes

La société prévoit que la marchandise déjà vendue puisse être retournée par les clients. À cette fin, la société a posé certaines hypothèses en se fondant sur la quantité de marchandises retournées dans le passé.

Rémunération fondée sur des actions

La société comptabilise la rémunération et les autres paiements fondés sur des actions à l'aide de la méthode fondée sur la juste valeur. Les options sur actions attribuées sont passées en charges sur la période d'acquisition en fonction de leur juste valeur estimée à la date d'attribution, valeur qui est déterminée à l'aide du modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes. Pour calculer le coût de rémunération lié aux attributions d'options sur actions effectuées au cours de la période en fonction de la juste valeur, diverses hypothèses sont utilisées pour établir la durée prévue des options, le taux d'intérêt sans risque, la volatilité prévue du cours des actions et le taux moyen de rendement des actions. Le recours à d'autres estimations pourrait faire en sorte que la charge de rémunération fondée sur des actions soit différente de celle que la société a constatée.

Cartes-cadeaux, points et primes de fidélisation

Les cartes-cadeaux vendues sont inscrites à titre de produit différé et les produits sont constatés lorsque ces dernières sont utilisées. La société produit une estimation à l'égard des cartes-cadeaux pour lesquelles elle a des raisons de croire qu'elles ne seront pas utilisées en se fondant sur les modalités des cartes-cadeaux et les tendances d'encaissement passées. Les points et les primes de fidélisation accordés dans le cadre des programmes de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés en tant que composante distincte des produits et sont différés à la date de la vente initiale. Les produits sont comptabilisés une fois que les points et les primes de fidélisation sont utilisés et que la société a rempli son obligation. Le montant des produits différés est évalué en fonction de la juste valeur des points et des primes de fidélisation accordés et tient compte du pourcentage d'utilisation estimé.

Valeur des stocks
La société a recours à la méthode de l'inventaire au prix de détail pour déterminer le prix coûtant des marchandises. Les stocks de marchandises sont évalués au prix coûtant ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Les stocks excédentaires ou à rotation lente sont recensés et une provision est constituée à partir des meilleures estimations de la direction. De plus, une provision est également comptabilisée pour la freinte des stocks et les retours sur ventes, selon les taux historiques de la société. Étant donné que les stocks et le coût des biens vendus constituent des éléments importants des états financiers, toute variation des hypothèses et des estimations pourrait avoir une incidence significative sur la situation financière et les résultats opérationnels de la société.

Perte de valeur sur des actifs
La société doit évaluer la possibilité que les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles puissent ne pas être recouvrables. La direction est tenue de réaliser une évaluation subjective importante, en faisant un lien entre la perte de valeur possible des actifs et la performance économique future, de manière à déterminer le montant de la perte de valeur sur des actifs qui devrait être comptabilisée.

Goodwill
Le goodwill n'est pas amorti, mais il fait l'objet d'un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que les actifs auraient pu se déprécier. Si la société détermine à l'avenir qu'il y a eu dépréciation, elle doit radier la tranche dépréciée du goodwill.

NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES

Un certain nombre de nouvelles normes, et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore pour l'exercice clos le 28 janvier 2012, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers résumés intermédiaires non audités. Les nouvelles normes et les normes et interprétations modifiées suivantes s'appliquent à la société :

IFRS 9, *Instruments financiers*
Cette norme est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013, l'application anticipée étant autorisée. L'IFRS 9 est une nouvelle norme qui, ultimement, remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. L'ampleur de l'incidence sur les états financiers de la société n'a pas encore été déterminée.

IAS 1, *Présentation des états financiers*
Le 16 juin 2011, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Les modifications visent à améliorer la présentation des autres éléments du résultat global dans les états financiers en exigeant principalement que les composantes des autres éléments du résultat global soient présentées distinctement lorsqu'il s'agit d'éléments qui peuvent être reclassés au compte de résultat par rapport aux éléments qui restent dans les capitaux propres. Les modifications s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2012. L'ampleur de l'incidence sur les états financiers de la société n'a pas encore été déterminée.

IAS 19, *Avantages du personnel*
Le 16 juin 2011, l'IASB a procédé à une révision de l'IAS 19, *Avantages du personnel*. Les modifications visent le retrait de la possibilité de différer la constatation des gains et des pertes, l'amélioration des directives à l'égard de l'évaluation des actifs d'un régime et des obligations au titre des prestations définies, la simplification de la présentation des variations des actifs et passifs découlant des régimes à prestations définies et l'introduction de nouvelles informations à fournir à l'égard des régimes à prestations définies. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. L'ampleur de l'incidence sur les états financiers de la société n'a pas encore été déterminée.

PASSAGE AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Le Conseil des normes comptables du Canada exige que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes adoptent les IFRS, pour les périodes et exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. Pour la société, il s'agit de l'exercice clos le 28 janvier 2012. Par conséquent, la société a commencé à présenter son information financière selon les IFRS au trimestre clos le 30 avril 2011. Elle a également présenté, dans ses états financiers résumés intermédiaires non audités, des données établies selon les IFRS pour les périodes comparatives.

Les rapprochements établis en conformité avec l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, figurent à la note 19 afférente aux états financiers résumés intermédiaires non audités au 29 octobre 2011. Les rapprochements avec l'IFRS 1 pour le premier trimestre clos le 30 avril 2011, l'exercice clos le 29 janvier 2011 et le bilan d'ouverture en IFRS au 31 janvier 2010 sont présentés à la note 19 du rapport intermédiaire de la société pour le trimestre clos le 30 avril 2011.

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La société a conçu des contrôles et des procédures de communication de l'information afin de fournir l'assurance raisonnable que les renseignements importants relatifs à la société sont compris dans les documents annuels et trimestriels. En outre, la société a évalué l'efficacité de ses contrôles et procédures de communication de l'information au 29 janvier 2011 et elle a conclu qu'ils étaient efficaces.

La société, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, a conçu le contrôle interne à l'égard de l'information financière aux termes du *Règlement 52-109* de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière produite est fiable et que l'établissement des états financiers à des fins externes est conforme aux principes comptables généralement reconnus. La société a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière au 29 janvier 2011 et elle a conclu qu'il était efficace.

Les contrôles internes de la société n'ont pas été touchés de façon significative par la transition aux IFRS. Aucune modification n'a été apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au cours de la période de neuf mois close le 29 octobre 2011 qui a eu, ou qui pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

PERSPECTIVES

Les inquiétudes à l'égard de la conjoncture économique mondiale ont continué de se répercuter sur les comportements d'achat des consommateurs canadiens puisque les niveaux de confiance ont continué de diminuer. Dans son *Rapport sur la politique monétaire* publié en octobre 2011, la Banque du Canada a revu à la baisse ses prévisions de croissance de l'économie, les prévisions de l'année 2011 passant de 2,8 % en juillet à 2,1 % en octobre et celles de l'année 2012, passant de 2,6 % à 1,9 %. Cette diminution reflète l'affaiblissement continu de l'économie et la baisse de confiance des consommateurs. La force du dollar canadien favorise les importateurs. Elle freine toutefois l'activité économique dans d'autres secteurs au pays. Le marché du vêtement s'est heurté à la montée des prix du coton. Les prix du coton, un matériau important de la fabrication des vêtements, se sont accrus pour atteindre des sommets et, conjointement avec l'importante pénurie d'approvisionnement, ils ont exercé une pression sur les marges de certains produits. Une baisse de la demande, essentiellement causée par l'incertitude économique qui sévit en Europe ainsi que par une amélioration des récoltes de coton, a entraîné une diminution marquée des prix du coton au cours des derniers mois. Toutefois, les prix du coton sont demeurés supérieurs à ce qu'ils ont été pendant les dix dernières années. La société continue de surveiller de près l'évolution de la situation dans l'optique de continuer d'établir ses prix en fonction de la valeur. La direction est d'avis que la société demeure en mesure d'améliorer sa position sur les marchés, et ce, dans tous les créneaux de marché qu'elle occupe, en proposant une vaste gamme de marchandises de qualité à bon prix. La société n'a pratiquement aucune dette et dispose de réserves de trésorerie qui lui permettent d'agir lorsque des occasions se présentent à tous les égards, notamment en ce qui concerne le marchandisage, l'acquisition ou la construction de magasins, le remplacement ou la mise à niveau de systèmes ou, encore, l'expansion par voie d'acquisitions.

Le bureau de Hong Kong continue d'être bénéfique à la société, comptant plus de 110 membres du personnel à plein temps spécialisés dans la recherche de vêtements à la mode, de haute qualité et à prix abordables pour toutes les bannières.

La direction de la société est d'avis que les consommateurs continueront à percevoir d'un bon œil la marchandise offerte. La société jouit d'un excellent bilan ainsi que de liquidités et d'une capacité d'emprunt de premier ordre. Ses systèmes, notamment pour l'approvisionnement en marchandises, le contrôle des stocks, la planification, la répartition et la distribution, la gestion du centre de distribution, les points de vente, la gestion financière et la technologie de l'information sont entièrement intégrés. La société s'est engagée à continuer d'investir dans la formation de son personnel à tous les niveaux.

Comptes résumés de résultat

(non audité)
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Pour les neuf mois clos les		Pour les trimestres clos les	
	29 octobre 2011	**30 octobre 2010**	**29 octobre 2011**	**30 octobre 2010**
Ventes	**759 443 $**	790 286 $	**254 072 $**	262 515 $
Coût des biens vendus (note 5)	**260 374**	255 458	**86 982**	88 715
Marge brute	**499 069**	534 828	**167 090**	173 800
Frais de vente et de distribution	**408 947**	391 039	**144 125**	132 723
Charges administratives	**33 527**	39 533	**12 356**	13 258
Résultat des activités opérationnelles	**56 595**	104 256	**10 609**	27 819
Produits financiers (note 16)	**3 546**	3 511	**4 088**	1 996
Charges financières (note 16)	**969**	583	**241**	189
Bénéfice avant impôts sur le résultat [1]	**59 172**	107 184	**14 456**	29 626
Impôts sur le résultat	**16 307**	32 016	**3 895**	8 934
Bénéfice net	**42 865 $**	75 168 $	**10 561 $**	20 692 $
Bénéfice par action (note 11)				
De base	**0,65 $**	1,12 $	**0,16 $**	0,31 $
Dilué	**0,65**	1,11	**0,16**	0,31

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers résumés intermédiaires non audités.

[1] Le rapprochement du bénéfice avant impôts sur le résultat et du bénéfice avant impôts sur le résultat, les revenus de dividendes, les revenus d'intérêts, les pertes de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente, les charges d'intérêts et l'amortissement et les pertes de valeur (« BAIIA ») se détaille comme suit :

Bénéfice avant impôts sur le résultat	**59 172 $**	107 184 $	**14 456 $**	29 626 $
Revenus de dividendes	**2 598**	1 941	**850**	655
Revenus d'intérêts	**948**	733	**336**	375
Pertes de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente	**73**	–	**73**	–
Charges d'intérêts	**520**	583	**168**	189
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et pertes de valeur	**48 548**	43 882	**18 334**	14 626
BAIIA	**104 767 $**	148 975 $	**31 845 $**	43 411 $

États résumés du résultat global

(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les neuf mois clos les		Pour les trimestres clos les	
	29 octobre 2011	**30 octobre 2010**	**29 octobre 2011**	**30 octobre 2010**
Bénéfice net	**42 865 $**	75 168 $	**10 561 $**	20 692 $
Autres éléments du résultat global				
(Pertes) profits nets latents sur les actifs financiers disponibles à la vente survenus au cours de la période (après impôts de 121 $ pour les neuf mois et 246 $ pour le trimestre clos le 29 octobre 2011; 394 $ pour les neuf mois et 250 $ pour le trimestre clos le 30 octobre 2010)	**(808)**	2 643	**(1 647)**	1 674
Reclassement dans le bénéfice net des pertes de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente (déduction faite des impôts de 9 $)	**64**	–	**64**	–
Résultat global total	**42 121 $**	77 811 $	**8 978 $**	22 366 $

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers résumés intermédiaires non audités.

Bilans résumés

(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	29 octobre 2011	30 octobre 2010	29 janvier 2011
ACTIFS			
ACTIFS COURANTS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 15)	**159 309 $**	218 944 $	230 034 $
Titres négociables	**69 799**	51 345	70 413
Clients et autres débiteurs	**3 516**	3 622	2 866
Impôts sur le résultat recouvrables	**7 396**	–	–
Stocks	**107 591**	94 078	73 201
Charges payées d'avance	**13 964**	13 095	12 491
Total des actifs courants	**361 575**	381 084	389 005
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations corporelles	**184 666**	202 379	193 064
Immobilisations incorporelles	**15 962**	11 740	13 841
Goodwill	**42 426**	42 426	42 426
Impôts sur le résultat différés	**22 492**	20 937	21 021
Total des actifs non courants	**265 546**	277 482	270 352
TOTAL DES ACTIFS	**627 121 $**	658 566 $	659 357 $
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et autres créditeurs (note 6)	**65 830 $**	68 617 $	64 093 $
Produits différés (note 7)	**9 279**	14 768	19 834
Impôts sur le résultat payables	**–**	7 711	5 998
Partie courante de la dette à long terme (note 8)	**1 451**	1 363	1 384
Total des passifs courants	**76 560**	92 459	91 309
PASSIFS NON COURANTS			
Autres créditeurs (note 6)	**11 022**	9 929	10 180
Produits différés (note 7)	**2 323**	2 677	2 384
Crédits différés au titre des contrats de location	**18 513**	19 591	19 011
Dette à long terme (note 8)	**8 951**	10 402	10 047
Passif au titre des retraites	**13 948**	12 414	13 626
Total des passifs non courants	**54 757**	55 013	55 248
CAPITAUX PROPRES			
Capital social (note 9)	**31 512**	27 985	29 614
Surplus d'apport	**6 462**	6 134	6 266
Résultats non distribués	**451 208**	468 977	469 554
Cumul des autres éléments du résultat global (note 9)	**6 622**	7 998	7 366
Total des capitaux propres	**495 804**	511 094	512 800
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES	**627 121 $**	658 566 $	659 357 $

Engagements (note 12)

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers résumés intermédiaires non audités.

États résumés des variations des capitaux propres

(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les neuf mois clos les	
	29 octobre 2011	**30 octobre 2010**
CAPITAL SOCIAL		
Solde au début de la période	**29 614 $**	25 888 $
Contrepartie en espèces à l'exercice d'options sur actions (note 9)	**2 133**	2 273
Valeur attribuée créditée au capital social par suite de l'exercice des options sur actions (note 9)	**545**	555
Annulation d'actions aux termes du programme de rachat d'actions	**(780)**	(731)
Solde à la fin de la période	**31 512**	27 985
SURPLUS D'APPORT		
Solde au début de la période	**6 266**	5 164
Charge de rémunération fondée sur des actions (note 10)	**741**	1 525
Valeur attribuée créditée au capital social par suite de l'exercice des options sur actions (note 9)	**(545)**	(555)
Solde à la fin de la période	**6 462**	6 134
RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS		
Solde au début de la période	**469 554**	461 845
Bénéfice net	**42 865**	75 168
Dividendes (note 9)	**(39 581)**	(38 655)
Prime au rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote	**(21 630)**	(29 381)
Solde à la fin de la période	**451 208**	468 977
CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		
Solde au début de la période	**7 366**	5 355
(Pertes) profits nets latents sur les actifs financiers disponibles à la vente survenus au cours de la période (après impôts de 121 $; 394 $ pour les neuf mois clos le 30 octobre 2010)	**(808)**	2 643
Reclassement dans le bénéfice net des pertes de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente (déduction faite des impôts de 9 $)	**64**	–
Solde à la fin de la période	**6 622**	7 998
Total des capitaux propres	**495 804 $**	511 094 $

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers résumés intermédiaires non audités.

Tableaux résumés des flux de trésorerie

(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les neuf mois clos les		Pour les trimestres clos les	
	29 octobre 2011	**30 octobre 2010**	**29 octobre 2011**	**30 octobre 2010**
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Bénéfice net	**42 865 $**	75 168 $	**10 561 $**	20 692 $
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :				
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et pertes de valeur	**48 548**	43 882	**18 334**	14 626
Charge de rémunération fondée sur des actions	**741**	1 525	**(153)**	522
Amortissement des crédits différés au titre des contrats de location	**(3 468)**	(3 731)	**(1 148)**	(1 236)
Crédits différés au titre des contrats de location	**2 970**	2 713	**2 146**	1 549
Cotisations à un régime de retraite	**(816)**	(465)	**(459)**	(155)
Charge de retraite	**1 138**	1 014	**380**	338
Perte de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente	**73**	–	**73**	–
Perte de change	**2 793**	358	**342**	198
Revenus d'intérêts et de dividendes, montant net	**(3 024)**	(2 091)	**(1 016)**	(841)
Intérêts payés	**(522)**	(583)	**(170)**	(189)
Intérêts reçus	**969**	770	**336**	344
Dividendes reçus	**2 592**	1 817	**866**	651
Impôts sur le résultat	**16 307**	32 016	**3 895**	8 934
	111 166	152 393	**33 987**	45 433
Variations dans ce qui suit :				
Clients et autres débiteurs	**(665)**	(609)	**(809)**	(1 005)
Stocks	**(34 390)**	(30 951)	**(26 114)**	(25 649)
Charges payées d'avance	**(1 473)**	(2 085)	**300**	1 121
Fournisseurs et autres créditeurs	**3 531**	13 367	**7 265**	15 271
Produits différés	**(10 616)**	(1 191)	**(5 066)**	2 446
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	**67 553**	130 924	**9 563**	37 617
Impôts sur le résultat reçus	**–**	5 870	**–**	5 856
Impôts sur le résultat payés	**(31 060)**	(37 870)	**(3 546)**	(8 529)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	**36 493**	98 924	**6 017**	34 944
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Achats de titres négociables	**(315)**	(282)	**(105)**	(105)
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles	**(43 223)**	(40 457)	**(18 604)**	(16 514)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	**(43 538)**	(40 739)	**(18 709)**	(16 619)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Dividendes payés	**(39 581)**	(38 655)	**(13 007)**	(13 241)
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote, aux fins d'annulation	**(22 410)**	(30 112)	**(22 410)**	–
Remboursement sur la dette à long terme	**(1 029)**	(966)	**(349)**	(327)
Produit de l'exercice d'options sur actions	**2 133**	2 273	**617**	849
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	**(60 887)**	(67 460)	**(35 149)**	(12 719)
PERTE DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE DÉTENUE EN DEVISE ÉTRANGÈRE	**(2 793)**	(358)	**(342)**	(198)
(DIMINUTION) AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	**(70 725)**	(9 633)	**(48 183)**	5 408
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	**230 034**	228 577	**207 492**	213 536
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE	**159 309 $**	218 944 $	**159 309 $**	218 944 $

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 17)

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers résumés intermédiaires non audités.

Notes

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Reitmans (Canada) Limitée (la « société ») est une société domiciliée au Canada et elle a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse enregistrée de la société est le 3300, Highway #7 West, Suite 702, Vaughan (Ontario) L4K 4M3. La principale activité de la société est la vente au détail de vêtements pour dames. Le commerce de détail est saisonnier et les résultats des activités d'une période intermédiaire ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats des activités de l'exercice complet ou d'une période ultérieure.

2. RÈGLES DE PRÉSENTATION

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers résumés intermédiaires non audités ont été dressés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, à l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, ainsi qu'aux méthodes comptables que la société s'attend à adopter pour ses premiers états financiers annuels IFRS en date du 28 janvier 2012. Ces méthodes comptables sont fondées sur les IFRS et sur les normes de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») qui, de l'avis de la société, seront applicables à ce moment. Les présents états financiers résumés intermédiaires non audités ne contiennent pas toutes les informations exigées pour les états financiers annuels complets. Certaines données et notes à fournir qui seraient normalement incluses dans les états financiers annuels dressés aux termes des IFRS ont été omises ou résumées lorsqu'une telle information n'est pas jugée importante relativement à la compréhension des états financiers intermédiaires de la société.

Les états financiers de la société étaient auparavant dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR canadiens »). Le rapport de la société du premier trimestre de l'exercice devant être clos le 28 janvier 2012 explique dans quelle mesure la transition des PCGR canadiens aux IFRS en date du 31 janvier 2010 (« date de transition ») a eu une incidence sur le résultat, le bilan et les flux de trésorerie de la société, et contient également les exceptions obligatoires et facultatives prévues par l'IFRS 1. Par ailleurs, la note 19 explique dans quelle mesure la transition a eu une incidence sur le résultat, le bilan et les flux de trésorerie de la société au 30 octobre 2010 et pour la période close à cette date.

La publication des présents états financiers résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration en date du 30 novembre 2011 et ils doivent être lus à la lumière des états financiers annuels de la société pour l'exercice de 52 semaines clos le 29 janvier 2011.

b) Base d'évaluation

Les états financiers résumés intermédiaires non audités ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments suivants :

- actifs financiers disponibles à la vente, évalués à la juste valeur dans les autres éléments du résultat global;
- passif au titre des prestations définies comptabilisé comme la valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations définies, diminué du total de la juste valeur des actifs du régime et du coût des services passés non comptabilisés.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, à l'exception des montants par action.

d) Estimations, jugement et hypothèses

L'établissement d'états financiers résumés intermédiaires non audités conformément à l'IAS 34 exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers ainsi

que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations et hypothèses reposent sur l'expérience historique, d'autres facteurs pertinents et les attentes par rapport à l'avenir et sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont revues ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Dans le cadre de l'établissement des présents états financiers résumés intermédiaires non audités, les jugements significatifs posés par la direction par suite de l'application des méthodes comptables de la société, ainsi que les principales sources d'incertitude relative aux estimations devraient être les mêmes que ceux qui seront appliqués pour les premiers états financiers annuels en IFRS de la société.

Les domaines significatifs visés par les estimations et les hypothèses de la direction comprennent les hypothèses clés servant à la détermination de la durée d'utilité et de la recouvrabilité des immobilisations corporelles et incorporelles, des coûts de rémunération fondée sur des actions, des actifs et des obligations au titre des avantages liés à la retraite du personnel, des actifs d'impôt sur le résultat différé, de l'évaluation des stocks, des retours sur ventes et des produits différés.

Les éléments nécessitant une plus grande part de jugement, les éléments plus complexes ou les éléments pour lesquels les hypothèses et les estimations revêtent une plus grande importance à l'égard des états financiers se détaillent comme suit :

Actifs d'impôt sur le résultat différé
La direction est tenue de réaliser des évaluations subjectives afin d'établir la valeur des actifs d'impôt sur le résultat différé qui seront constatés. Les actifs d'impôt sur le résultat différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs adéquats auxquels ces éléments pourront être imputés.

Régimes de retraite
Le coût des régimes de retraite à prestations définies est établi au moyen d'évaluations actuarielles, lesquelles comprennent la formulation d'hypothèses au sujet des taux d'actualisation, du taux de rendement à long terme attendu des actifs du régime, des augmentations de salaire futures, des taux de mortalité et des augmentations de prestations futures. Du fait de la nature à long terme des régimes, ces estimations sont assujetties à un degré élevé d'incertitude.

Retours sur ventes
La société prévoit que la marchandise déjà vendue puisse être retournée par les clients. À cette fin, la société a posé certaines hypothèses en se fondant sur la quantité de marchandises retournées dans le passé.

Rémunération fondée sur des actions
Pour calculer le coût de rémunération lié aux attributions d'options sur actions en fonction de la juste valeur, diverses hypothèses sont utilisées pour établir la durée prévue des options, le taux d'intérêt sans risque, la volatilité prévue du cours des actions et le taux moyen de rendement des actions. Le recours à d'autres hypothèses pourrait faire en sorte que la charge de rémunération fondée sur des actions soit différente de celle que la société a constatée.

Cartes-cadeaux, points et primes de fidélisation
Les cartes-cadeaux vendues sont inscrites à titre de produits différés et les produits sont constatés lorsque ces dernières sont utilisées. La société produit une estimation à l'égard des cartes-cadeaux pour lesquelles elle a des raisons de croire qu'elles ne seront pas encaissées en se fondant sur les modalités des cartes-cadeaux et les tendances d'encaissement passées. Les points et les primes de fidélisation accordés dans le cadre des programmes de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés en tant que composante distincte des produits et sont différés à la date de la vente initiale. Les produits sont comptabilisés une fois que les points et les primes de fidélisation sont utilisés et que la société a rempli son obligation. Le montant des produits différés est évalué en fonction de la juste valeur des points et des primes de fidélisation accordés et tient compte du pourcentage d'utilisation estimé.

Stocks à rotation lente
La société a établi des provisions relativement aux stocks qui pourraient devoir être vendus en deçà de leur coût. À cette fin, la société a posé des hypothèses à l'égard de la quantité de marchandises vendues au rabais en deçà de leur coût.

Perte de valeur sur des actifs
La société doit évaluer la possibilité que les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles puissent ne pas être recouvrables. La direction est tenue de réaliser une évaluation subjective importante, en faisant un lien entre la perte de valeur possible des actifs et la performance économique future, de manière à déterminer le montant de la perte de valeur sur des actifs qui devrait être comptabilisée.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables décrites dans les pages suivantes ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers résumés intermédiaires non audités.

a) Conversion des devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à cette date. Les autres éléments du bilan libellés en monnaie étrangère sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date à laquelle les diverses transactions ont lieu. Les produits et charges libellés en monnaie étrangère sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Les écarts résultant de ces conversions sont pris en compte dans le calcul du bénéfice net.

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la trésorerie et des dépôts à court terme dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois.

c) Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être classés dans l'une des cinq catégories suivantes, à savoir : les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, les placements détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances, les actifs financiers disponibles à la vente ou les autres passifs financiers. Tous les instruments financiers, y compris les dérivés, figurent au bilan et sont évalués à la juste valeur, exception faite des prêts et créances, des placements détenus jusqu'à leur échéance et des autres passifs financiers qui sont initialement évalués à la juste valeur, puis au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins la dépréciation. L'évaluation subséquente et la comptabilisation de la variation de la juste valeur des instruments financiers dépendent de la comptabilisation initiale. Les instruments financiers classés en tant qu'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur et tous les profits et pertes sont inclus dans le bénéfice net dans la période au cours de laquelle ils surviennent. Les instruments financiers disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur, et les variations de celle-ci, autres que les pertes de valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Lorsqu'un placement est décomptabilisé, le profit ou la perte cumulé dans les autres éléments du résultat global est transféré dans le bénéfice net.

Les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur le sont à l'aide de la hiérarchie de la juste valeur afin d'établir un ordre de priorité des données utilisées pour évaluer la juste valeur. Le niveau 1 de cette hiérarchie concerne les données observables telles les prix cotés sur des marchés actifs, le niveau 2 a trait aux données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement et le niveau 3 se rapporte aux données non observables pour lesquelles aucune ou presque aucune donnée de marché n'existe; à cet effet, l'entité est donc tenue de formuler ses propres hypothèses.

La société a classé sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et ses clients et autres débiteurs en tant que prêts et créances, ainsi que ses titres négociables en tant que titres disponibles à la vente. Les fournisseurs et autres créditeurs ainsi que la dette à long terme ont été classés en tant qu'autres passifs financiers et sont évalués au coût amorti.

La société comptabilise ses coûts de transaction relatifs aux instruments financiers qui ne sont pas désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et ses instruments dérivés, lors de l'évaluation initiale de l'instrument.

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté au bilan si et seulement si la société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les instruments dérivés sont comptabilisés en tant qu'actifs ou passifs financiers évalués à leur juste valeur, sauf aux termes de l'exception à usage unique. Certains dérivés intégrés dans d'autres contrats doivent également être évalués à la juste valeur. Toutes les variations de la juste valeur des dérivés sont inscrites en bénéfice net, sauf si des critères de couverture précis sont respectés; ce qui requiert qu'une société doive documenter, désigner et évaluer officiellement l'efficacité des opérations qui font l'objet d'une comptabilité de couverture.

La société envisage le recours à des contrats d'option sur devises assortis d'échéances d'au plus trois mois pour gérer le risque auquel l'expose le dollar américain. Les instruments financiers dérivés ne sont pas utilisés à des fins de négociation ni de spéculation.

d) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif, y compris tous les autres coûts directement attribuables à la mise en état de fonctionnement d'un actif en vue de son utilisation attendue. Les logiciels achetés qui sont essentiels à la fonctionnalité du matériel connexe sont incorporés dans le coût de ce matériel.

Lorsque des composantes d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des parties distinctes (principales composantes) des immobilisations corporelles.

L'amortissement est comptabilisé dans le bénéfice net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque composante d'une immobilisation corporelle. Les terrains ne sont pas amortis. Les améliorations d'aménagements sont amorties sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou la durée du contrat de location, selon la moindre des deux. Les immobilisations en attente de mise en service comprennent les dépenses engagées à ce jour relativement au matériel qui n'est pas encore prêt à être utilisé. L'amortissement des immobilisations en attente de mise en service commence lorsque les immobilisations sont prêtes à être utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été prévues. L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, soit le coût d'un actif, diminué de sa valeur résiduelle.

Les durées d'utilité estimées pour la période en cours et les périodes comparatives sont les suivantes :

Bâtiments	de 10 à 50 ans
Agencements et matériel	de 3 à 20 ans
Améliorations d'aménagements	de 6,7 à 10 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés chaque date de clôture annuelle et ajustés de façon prospective au besoin.

Le montant des profits et des pertes résultant de la sortie d'immobilisations corporelles est comptabilisé dans le bénéfice net.

e) Goodwill

Le goodwill est évalué à la date d'acquisition par rapport à la juste valeur de la contrepartie transférée, après déduction de l'actif net identifiable de la société ou des activités acquises. Le goodwill n'est pas amorti et est présenté au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que les actifs pourraient avoir subi une perte de valeur.

f) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises par la société, qui ont une durée d'utilité déterminée, sont initialement évaluées au coût. Après l'évaluation initiale, elles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé sur le coût de l'actif, diminué de sa valeur résiduelle. L'amortissement est comptabilisé dans le bénéfice net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles. L'amortissement des immobilisations incorporelles en attente de mise en service commence lorsque les immobilisations sont prêtes à être utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été prévues.

La durée d'utilité estimée pour la période en cours et les périodes comparatives est la suivante :

Logiciel	de 3 à 5 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés chaque date de clôture annuelle et ajustés de façon prospective au besoin.

g) Actifs loués

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple ou contrats de location-financement, selon la substance de la transaction au commencement du contrat. Le classement est réévalué si les modalités du contrat de location sont modifiées.

Les contrats de location aux termes desquels la société n'assume pas une part importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme des contrats de location simple. La société exerce ses activités dans des locaux loués aux termes de contrats de location assortis de conditions diverses, qui sont comptabilisés comme contrats de location simple. Les paiements versés aux termes d'un contrat de location simple sont comptabilisés dans le bénéfice net selon le mode linéaire sur la durée du contrat. Lorsqu'un contrat de location comporte une clause de révision du loyer minimal fixe et prédéterminée, la société comptabilise les charges locatives connexes sur une base linéaire et, par conséquent, constate en tant que loyer différé l'écart entre la charge locative comptabilisée et les montants à payer aux termes d'un contrat de location; le loyer différé est inclus au bilan dans les fournisseurs et autres créditeurs. Les loyers éventuels (calculés sur la base des ventes) sont inscrits dans le bénéfice net pour la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les réductions données aux locataires sont constatées à titre de crédits différés au titre des contrats de location et amortis comme une réduction des frais de location sur la durée des contrats de location connexes.

h) Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués au prix coûtant, déterminé d'après une moyenne établie selon la méthode de l'inventaire au prix de détail, ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le prix coûtant comprend le coût d'acquisition, les coûts de transport directement engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent et certains coûts du centre de distribution liés aux stocks. La société estime la valeur nette de réalisation comme étant le montant auquel les stocks devraient être vendus, dans le cours normal de ses activités, compte tenu des variations des prix de détail attribuables au caractère saisonnier.

i) Dépréciation

i) Actifs non financiers

Tous les actifs non financiers sont examinés chaque date de clôture afin de déterminer s'il est possible que la valeur comptable puisse ne pas être recouvrable. Si des indications de dépréciation sont identifiées, un test de dépréciation est effectué. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an et s'il existe un indice que l'actif a pu se déprécier. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actif, soit les « unités génératrices de trésorerie » ou « UGT ». Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté aux UGT, puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs des UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée dans le bénéfice net si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT connexe excède sa valeur recouvrable estimée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de vente. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT connexe auxquels on peut s'attendre de l'utilisation continue de l'actif ou de l'UGT connexe et de sa cession à la fin de sa durée d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de vente correspond au montant auquel un actif ou l'UGT connexe peut être vendu lors d'une transaction effectuée dans des conditions normales du marché entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de vente.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Cette affectation représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour les besoins de gestion interne.

Les actifs de support de la société ne génèrent pas d'entrées de trésorerie distinctes. S'il existe un indice qu'un actif de support a pu se déprécier, la valeur recouvrable est déterminée pour les UGT auxquelles l'actif de support appartient.

Les pertes de valeur eu égard au goodwill ne sont pas reprises. En ce qui a trait aux autres actifs, une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

ii) Actifs financiers

Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un placement dans un titre de capitaux propres en deçà de son coût constitue une indication objective de dépréciation. Les pertes de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées en reclassant dans le bénéfice net les pertes cumulées au cumul des autres éléments du résultat global. Le montant de la perte cumulée reclassé depuis les capitaux propres est égal à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actualisée, diminuée de toute perte de valeur préalablement comptabilisée dans le bénéfice net.

Tout recouvrement ultérieur de la juste valeur d'un titre de capitaux propres disponible à la vente et ayant subi une perte de valeur est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

j) Avantages du personnel

i) Régimes de retraite

La société offre à son personnel un régime de retraite contributif à prestations définies qui prévoit le versement de prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen des cinq années consécutives les plus favorables. La société offre également un régime complémentaire de retraite pour cadres dirigeants (le « RCRCD »), lequel n'est ni enregistré ni préalablement capitalisé. Le coût de ces régimes de retraite est établi périodiquement par des actuaires indépendants.

Des prestations sont également versées aux membres du personnel par l'intermédiaire de régimes à cotisations définies gérés par le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec. Les cotisations que verse la société à ces régimes sont comptabilisées pendant les périodes au cours desquelles les services ont été rendus.

La charge ou le revenu de retraite est pris en compte dans la détermination du bénéfice net d'après les méthodes suivantes :

- La valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies est calculée sur une base actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées.
- Aux fins du calcul du rendement prévu des actifs des régimes, l'évaluation de ces actifs est fondée sur des valeurs marchandes cotées à la date de fin d'exercice.
- Le coût des services passés non comptabilisés à l'égard des prestations est amorti sur une base linéaire sur la période moyenne, jusqu'à ce que les droits soient acquis.

La société comptabilise tous les gains actuariels et les pertes actuarielles liés au régime de retraite à prestations définies et au RCRCD dans les autres éléments du résultat global et les charges au titre des régimes de retraite contributifs à prestations définies dans le bénéfice net.

La société a choisi de comptabiliser les gains actuariels ou les pertes actuarielles dans les autres éléments du résultat global pour les périodes au cours desquelles ils sont survenus. Puisque la société ne met pas à jour son évaluation actuarielle à la fin de la période intermédiaire de présentation de l'information financière, aucun gain ni perte actuariel n'est comptabilisé au cours de la période intermédiaire.

La différence entre les montants cumulés passés en charges et les cotisations nécessaires à la capitalisation des régimes est constatée au bilan comme un actif ou un passif au titre des retraites, selon le cas.

ii) Avantages à court terme

Les obligations au titre des avantages à court terme, lesquelles comprennent les salaires, les absences rémunérées et les primes, sont évaluées sur une base non actualisée et sont comptabilisées en charges à mesure que les services correspondants sont rendus.

Un passif égal au montant que la société s'attend à payer aux termes de plans d'intéressement et d'attribution de primes en trésorerie à court terme est comptabilisé si la société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, de payer ce montant au titre des services passés rendus par les membres du personnel et si une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

iii) Rémunération fondée sur des actions

Certains membres du personnel reçoivent une partie de leur rémunération sous forme de paiements fondés sur des actions qui sont comptabilisés comme charge au titre des avantages du personnel, avec comptabilisation de l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, au cours de la période où les membres du personnel acquièrent des droits inconditionnels à des paiements fondés sur des actions. La société comptabilise la rémunération fondée sur des actions à l'aide de la méthode fondée sur la juste valeur. La charge de rémunération est évaluée à la juste valeur à la date d'attribution et la juste valeur de chaque droit est comptabilisée sur sa période d'acquisition des droits respective, qui est généralement de cinq ans. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre de droits dont on s'attend à ce que les conditions de service soient remplies.

k) Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la société a une obligation actuelle juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Si l'incidence de la valeur temps de l'argent est importante, le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. Lorsque l'actualisation est utilisée, la désactualisation est comptabilisée dans les charges financières.

l) Produits

Les produits tirés de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque le client achète et prend livraison de la marchandise. Les ventes sont constatées après déduction des retours et des retours possibles estimés et excluent les taxes de vente.

Les cartes-cadeaux vendues sont inscrites à titre de produit différé et les produits sont constatés lorsque ces dernières sont utilisées. La société produit une estimation à l'égard des cartes-cadeaux pour lesquelles elle a des raisons de croire qu'elles ne seront pas encaissées en se fondant sur les modalités des cartes-cadeaux et les tendances d'encaissement passées.

Les points et les primes de fidélisation accordés dans le cadre des programmes de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés en tant que composante distincte des produits et sont reportés à la date de la vente initiale. Les produits sont comptabilisés une fois que les points et les primes de fidélisation sont utilisés et que la société a rempli son obligation. Le montant des produits différés est évalué en fonction de la juste valeur des points et des primes de fidélisation accordés et tient compte du pourcentage d'utilisation estimé.

m) Produits financiers et charges financières

Les produits financiers se composent des revenus d'intérêts et de dividendes, des gains réalisés à la vente de titres négociables, ainsi que des profits de change. Les charges financières se composent des charges d'intérêt, des pertes réalisées à la vente de titres négociables de même que des pertes de change. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés selon la comptabilité d'engagement et les charges d'intérêt sont comptabilisées à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de la société à percevoir le paiement est établi. Les profits ou pertes de change sont présentés pour leur montant net.

n) Impôts sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le résultat exigible et l'impôt sur le résultat différé sont comptabilisés dans le bénéfice net, sauf s'ils se rapportent à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

La charge d'impôt sur le résultat de la société est établie en fonction de règles et de règlements fiscaux qui peuvent donner lieu à des interprétations et nécessiter la formulation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient être remises en question par les autorités fiscales. L'impôt sur le résultat exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une période, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures. Les estimations de la société relativement aux actifs et aux passifs d'impôt sur le résultat exigible sont réévaluées de façon périodique et ajustées lorsque les circonstances l'exigent, notamment lors de changements aux lois fiscales et aux directives administratives et de la résolution d'incertitudes par suite de la conclusion de vérifications fiscales ou de l'expiration des délais de prescription applicables selon les lois en vigueur. L'issue définitive des vérifications fiscales gouvernementales et d'autres événements peut s'écarter considérablement des estimations et hypothèses sur lesquelles la direction se fonde pour établir la charge d'impôt sur le résultat et évaluer les actifs et passifs d'impôt sur le résultat exigible.

L'impôt sur le résultat différé est comptabilisé au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales. Les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé sont calculés selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels il est prévu que les écarts temporaires se résorberont ou seront réglés. L'incidence d'une modification des taux d'impôt sur les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé est prise en compte dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle la modification entre en vigueur, sauf dans la mesure où elle se rapporte à un élément comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres de la période courante ou d'une période passée.

La société ne compense les actifs et passifs d'impôt sur le résultat exigibles que si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Un actif d'impôt sur le résultat différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que la société disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt sur le résultat différé sont examinés chaque date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

Les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé sont comptabilisés au bilan aux postes « Actifs non courants » ou « Passifs non courants », sans égard à la date de réalisation ou de règlement attendue.

o) Bénéfice par action

La société présente le bénéfice de base et le bénéfice dilué par action pour ses actions.

Le bénéfice de base par action se calcule en divisant le bénéfice net de la société par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le bénéfice dilué par action se calcule en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour tenir compte du nombre d'actions supplémentaires émises découlant de l'exercice présumé des options sur actions, si elles ont un effet dilutif. Le nombre d'actions supplémentaires est calculé en présumant que le produit découlant de l'exercice des options ainsi que le montant de la rémunération fondée sur des actions non constatée servent à acheter des actions de catégorie A sans droit de vote au cours moyen de l'action pendant l'exercice.

p) Capital social

Les actions de catégorie A sans droit de vote et les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission de ces actions et options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, après déduction de toute incidence fiscale.

Lorsque le capital social comptabilisé dans les capitaux propres est acheté à des fins d'annulation, le montant de la contrepartie payée, qui comprend les coûts directement attribuables, après déduction de toute incidence fiscale, est comptabilisé en déduction des capitaux propres. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions est imputé aux résultats non distribués.

q) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes, et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à l'exercice devant être clos le 28 janvier 2012, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers résumés intermédiaires non audités. Les nouvelles normes et normes et interprétations modifiées suivantes incluent :

IFRS 9, *Instruments financiers*

Cette norme est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013, l'application anticipée étant autorisée. L'IFRS 9 est une nouvelle norme qui, ultimement, remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. L'ampleur de l'incidence sur les états financiers de la société n'a pas encore été déterminée.

IAS 1, *Présentation des états financiers*

Le 16 juin 2011, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Les modifications visent à améliorer la présentation des autres éléments du résultat global dans les états financiers en exigeant principalement que les composantes des autres éléments du résultat global soient présentées distinctement lorsqu'il s'agit d'éléments qui peuvent être reclassés au compte de résultat par rapport aux éléments qui restent dans les capitaux propres. Les modifications s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2012. L'ampleur de l'incidence sur les états financiers de la société n'a pas encore été déterminée.

IAS 19, *Avantages du personnel*

Le 16 juin 2011, l'IASB a procédé à une révision de l'IAS 19, *Avantages du personnel*. Les modifications visent le retrait de la possibilité de différer la constatation des gains et des pertes, l'amélioration des directives à l'égard de l'évaluation des actifs d'un régime et des obligations au titre des prestations définies, la simplification de la présentation des variations des actifs et passifs découlant des régimes à prestations définies et l'introduction de nouvelles informations à fournir à l'égard des régimes à prestations définies. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. L'ampleur de l'incidence sur les états financiers de la société n'a pas encore été déterminée.

4. DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR

Plusieurs méthodes comptables et exigences en matière d'informations à fournir de la société exigent la détermination de la juste valeur, tant pour les actifs et passifs financiers que pour les actifs et passifs non financiers. Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment déterminé, selon l'information disponible concernant l'actif ou le passif. Ces estimations sont de nature subjective et ne peuvent souvent être déterminées avec précision. La juste valeur a été déterminée aux fins d'évaluation et (ou) des informations à fournir selon les méthodes exposées ci-après. S'il y a lieu, des informations supplémentaires concernant les hypothèses posées dans la détermination de la juste valeur sont fournies dans les notes portant sur l'actif ou le passif concerné.

a) Actifs financiers

La société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs financiers à court terme se rapprochait de leur juste valeur à la date de clôture, étant donné l'échéance à court terme de ces instruments. La juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente de la société est déterminée par référence à leur cours acheteur dans des marchés actifs à la date de clôture; ces données sont considérées comme des données de niveau 1 dans la hiérarchie de la juste valeur. La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie a été évaluée au moyen de données de niveau 2 dans la hiérarchie de la juste valeur.

b) Passifs financiers non dérivés

La juste valeur de la dette à long terme de la société portant intérêt à taux fixe, laquelle est établie aux fins des informations à fournir, est calculée selon la valeur actuelle des versements futurs de capital et d'intérêts, actualisés aux taux d'intérêt en vigueur sur le marché disponible pour la societé pour des titres de créance identiques ou semblables comportant une durée résiduelle identique.

c) Produits différés

Le montant des produits différés à l'égard des programmes de fidélisation de la clientèle de la société est estimé par référence à la juste valeur de la marchandise contre laquelle les primes de fidélisation peuvent être échangées. La juste valeur tient compte du pourcentage d'utilisation escompté et du moment auquel ces échanges attendus ont lieu.

5. STOCKS

Au cours du trimestre clos le 29 octobre 2011, la société a comptabilisé une somme de 5 046 $ (4 096 $ au 30 octobre 2010) au titre de la dépréciation des stocks du fait que la valeur nette de réalisation était inférieure au coût, et aucune dépréciation des stocks constatée au cours des périodes précédentes n'a fait l'objet d'une reprise. Les dépréciations sont incluses dans le coût des biens vendus et inscrites aux comptes résumés de résultat.

6. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	29 octobre 2011	30 octobre 2010	29 janvier 2011
Dettes fournisseurs	**26 703 $**	21 038 $	16 457 $
Créditeurs non commerciaux à payer à des parties liées	**56**	110	66
Autres créditeurs non commerciaux	**13 345**	16 055	12 663
Créditeurs au titre des avantages du personnel	**22 673**	28 192	31 457
Créditeurs relatifs aux locaux	**14 075**	13 151	13 630
	76 852	78 546	74 273
Moins la partie non courante	**11 022**	9 929	10 180
	65 830 $	68 617 $	64 093 $

La partie non courante des fournisseurs et autres créditeurs, laquelle est incluse dans les créditeurs relatifs aux locaux, correspond à la tranche des loyers différés qui seront amortis au-delà des douze prochains mois.

7. PRODUITS DIFFÉRÉS

Les produits différés se composent de ce qui suit :

	29 octobre 2011	30 octobre 2010	29 janvier 2011
Points cadeau gagnés par les clients ou accordés à ceux-ci aux termes des programmes de fidélisation	**7 479 $**	13 227 $	10 984 $
Cartes-cadeaux non utilisées	**4 123**	4 218	11 234
	11 602	17 445	22 218
Moins les montants dont l'échange est attendu au cours des 12 prochains mois	**9 279**	14 768	19 834
	2 323 $	2 677 $	2 384 $

8. DETTE À LONG TERME

	29 octobre 2011	30 octobre 2010	29 janvier 2011
Emprunt hypothécaire	**10 402 $**	11 765 $	11 431 $
Moins la partie courante	**1 451**	1 363	1 384
	8 951 $	10 402 $	10 047 $

L'emprunt hypothécaire, portant intérêt à un taux de 6,40 %, est remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 172 $. Il vient à échéance en novembre 2017 et est garanti par le centre de distribution de la société, d'une valeur comptable de 18 550 $ (19 526 $ au 30 octobre 2010; 19 282 $ au 29 janvier 2011).

Au 29 octobre 2011, les remboursements de capital sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

D'ici 1 an	1 451 $
D'ici 2 ans	1 545
D'ici 3 ans	1 646
D'ici 4 ans	1 753
D'ici 5 ans	1 867
Années subséquentes	2 140
	10 402 $

Au 29 octobre 2011, la juste valeur de la dette à long terme était de 11 069 $ (12 031 $ au 30 octobre 2010, 12 247 $ au 29 janvier 2011), alors que sa valeur comptable se chiffrait à 10 402 $ (11 765 $ au 30 octobre 2010; 11 431 $ au 29 janvier 2011).

9. CAPITAL SOCIAL ET AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES

Les variations du capital social pour chacune des périodes présentées ci-dessous se détaillent comme suit :

	Pour les neuf mois clos les				Pour l'exercice clos le	
	29 octobre 2011		30 octobre 2010		29 janvier 2011	
	Nombre d'actions	Valeur comptable	Nombre d'actions	Valeur comptable	Nombre d'actions	Valeur comptable
Actions ordinaires						
Solde au début et à la fin de la période	**13 440**	**482 $**	13 440	482 $	13 440	482 $
Actions de catégorie A sans droit de vote						
Solde au début de la période	**52 869**	**29 132 $**	54 160	25 406 $	54 160	25 406 $
Actions émises à l'exercice d'options sur actions	**174**	**2 678**	186	2 828	292	4 457
Actions rachetées aux termes d'une offre publique de rachat	**(1 445)**	**(780)**	(1 583)	(731)	(1 583)	(731)
Solde à la fin de la période	**51 598**	**31 030 $**	52 763	27 503 $	52 869	29 132 $
Total des capitaux propres	**65 038**	**31 512 $**	66 203	27 985 $	66 309	29 614 $

Capital social autorisé

La société a autorisé aux fins d'émission un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale. Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Les actions ordinaires et les actions de catégorie A sans droit de vote de la société ont égalité de rang en ce qui concerne le droit qu'elles confèrent de recevoir des dividendes ou de participer à la distribution d'actifs de la société. Toutefois, dans le cas d'un dividende en actions, les porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront le droit de recevoir des actions de catégorie A sans droit de vote et les porteurs d'actions ordinaires auront le droit de recevoir des actions ordinaires.

Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote

Au cours des neuf mois clos le 29 octobre 2011, au total, 174 actions de catégorie A sans droit de vote (186 au 30 octobre 2010) ont été émises à la suite de l'exercice d'options acquises dans le cadre du programme d'options sur actions de la société. Les montants crédités au capital social à l'exercice d'options sur actions comprennent une contrepartie en trésorerie de 2 133 $ (2 273 $ au 30 octobre 2010) ainsi qu'une valeur attribuée de 545 $ du surplus d'apport (555 $ au 30 octobre 2010).

Achat d'actions aux fins d'annulation

Pour les neuf mois clos le 29 octobre 2011, la société a acheté, aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice précédent, 1 445 actions de catégorie A sans droit de vote d'une valeur comptable de 780 $ pour une contrepartie en trésorerie totale de 22 410 $. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions d'un montant de 21 630 $ a été imputé aux résultats non distribués.

En novembre 2011, la société a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto lui permettant d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Aux termes de cette offre publique de rachat, la société peut racheter jusqu'à 2 580 de ses actions de catégorie A sans droit de vote, ce qui représente 5 % des actions de catégorie A sans droit de vote émises et en circulation au 14 novembre 2011. L'offre a débuté le 28 novembre 2011 et peut se poursuivre jusqu'au 27 novembre 2012.

Cumul des autres éléments du résultat global

Le cumul des autres éléments du résultat global se détaille comme suit :

	29 octobre 2011	30 octobre 2010	29 janvier 2011
Profits nets latents sur les actifs financiers disponibles à la vente, après impôts	**7 399 $**	7 998 $	8 143 $
Pertes actuarielles au titre du régime à prestations définies, après impôts	**(777)**	–	(777)
	6 622 $	7 998 $	7 366 $

Dividendes
La société a déclaré et payé les dividendes suivants :

	Pour les neuf mois clos les		Pour les trimestres clos les	
	29 octobre 2011	**30 octobre 2010**	**29 octobre 2011**	**30 octobre 2010**
0,20 $ par action ordinaire et action de catégorie A sans droit de vote (0,20 $ au 30 octobre 2010)	**39 581 $**	38 655 $	**13 007 $**	13 241 $

10. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

a) Description des accords de paiement fondé sur des actions
La société dispose d'un plan d'options sur actions qui lui permet, de temps à autre, d'émettre l'équivalent d'au plus 10 % de ses actions de catégorie A sans droit de vote en circulation, par suite de l'exercice d'options attribuées aux termes du plan, à ses principaux dirigeants et à son personnel. L'attribution des options et le délai d'acquisition des droits liés à ces options, qui est habituellement de 5 ans, sont à la discrétion du conseil d'administration, la durée maximale des options étant de 10 ans. Le prix d'exercice à payer pour chaque action de catégorie A sans droit de vote visée par une option sur actions est déterminé par le conseil d'administration à la date d'attribution, mais ce prix ne peut être inférieur au cours de clôture de l'action de la société le jour de bourse précédant immédiatement la date de prise d'effet de l'attribution.

b) Informations sur le programme d'options sur actions
La variation des options sur actions en circulation se présente comme suit :

	Pour les neuf mois clos les				Pour les trimestres clos les			
	29 octobre 2011		**30 octobre 2010**		**29 octobre 2011**		**30 octobre 2010**	
	Options	**Prix d'exercice moyen pondéré**	**Options**	**Prix d'exercice moyen pondéré**	**Options**	**Prix d'exercice moyen pondéré**	**Options**	**Prix d'exercice moyen pondéré**
En circulation au début de la période	**3 095**	**14,58 $**	3 207	14,14 $	**2 861**	**14,67 $**	3 206	14,35 $
Attribuées	**–**	**–**	115	18,03	**–**	**–**	–	–
Exercées	**(174)**	**12,23**	(186)	12,23	**(50)**	**12,23**	(70)	12,23
Renonciation	**(428)**	**16,33**	–	–	**(318)**	**16,82**	–	–
En circulation à la fin de la période	**2 493**	**14,45 $**	3 136	14,39 $	**2 493**	**14,45 $**	3 136	14,39 $
Options exerçables à la fin de la période	**764**	**14,14 $**	1 018	13,51 $	**764**	**14,14 $**	1 018	13,51 $

Les principaux dirigeants détenaient un total de 480 options en circulation au 29 octobre 2011 (504 au 30 octobre 2010).

c) Charges au titre des avantages du personnel
Pour le trimestre et les neuf mois clos le 29 octobre 2011, la société a comptabilisé des coûts de rémunération de (153) $ et 741 $ respectivement, relativement aux droits à paiements fondés sur les actions (522 $ et 1 525 $ pour le trimestre et les neuf mois clos le 30 octobre 2010, respectivement) ainsi qu'un crédit ou débit au surplus d'apport correspondant.

11. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le calcul du bénéfice de base par action et du bénéfice dilué par action est basé sur le bénéfice net des trimestre et neuf mois clos le 29 octobre 2011 de 10 561 $ et 42 865 $ respectivement (20 692 $ pour le trimestre clos le 30 octobre 2010 et 75 168 $ pour les neuf mois clos le 30 octobre 2010).

Le nombre d'actions utilisé dans le calcul du bénéfice par action se présente comme suit :

	Pour les neuf mois clos les		Pour les trimestres clos les	
	29 octobre 2011	**30 octobre 2010**	**29 octobre 2011**	**30 octobre 2010**
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour calculer le bénéfice de base par action	**66 218**	66 954	**65 877**	66 168
Effet dilutif des options sur actions en circulation	**168**	469	**95**	566
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour calculer le bénéfice dilué par action	**66 386**	67 423	**65 972**	66 734

Au 29 octobre 2011, un total de 1 945 options sur actions étaient exclues du calcul du bénéfice dilué par action pour le trimestre clos à cette date (273 au 30 octobre 2010), celles-ci étant réputées avoir un effet antidilutif, du fait que les prix d'exercice étaient supérieurs au cours moyen des actions durant le trimestre.

La valeur de marché moyenne des actions de la société aux fins du calcul de l'effet dilutif des options sur actions est fondée sur les cours du marché pour la période au cours de laquelle les options étaient en circulation.

12. ENGAGEMENTS

Au 29 octobre 2011, les engagements financiers relatifs aux paiements minimaux au titre des contrats de location simple pour les magasins, les bureaux, les véhicules et le matériel, ainsi que les montants se rapportant aux ententes visant l'achat de biens ou services qui ont un droit juridiquement exécutoire sur la société, exclusion faite des montants supplémentaires basés sur les ventes, les taxes et les autres coûts sont exigibles comme suit :

	Contrats de location simple des magasins et des bureaux	**Obligations d'achat**	**Autres contrats de location simple**	**Total**
D'ici 1 an	100 011 $	83 154 $	4 456 $	187 621 $
D'ici 2 ans	87 751	398	3 896	92 045
D'ici 3 ans	76 948	116	2 809	79 873
D'ici 4 ans	65 361	–	2 456	67 817
D'ici 5 ans	51 365	–	1 184	52 549
Années subséquentes	89 901	–	–	89 901
Total	**471 337 $**	**83 668 $**	**14 801 $**	**569 806 $**

La société loue un certain nombre de magasins de détail et de bureaux aux termes de contrats de location simple. Les contrats de location sont assortis de conditions et de clauses d'indexation ainsi que de droits de renouvellement variables. Les contrats de location ont habituellement une durée maximale de 10 ans et comportent une option de renouvellement d'au plus 5 ans, s'il y a lieu. La majeure partie des contrats de location sont des contrats de location dits « nets », c'est-à-dire qu'ils requièrent des paiements supplémentaires pour couvrir le coût des assurances, les taxes et les frais d'entretien et de services publics. Certaines ententes de location comportent un loyer éventuel qui est habituellement établi en fonction des produits excédant un montant minimal.

Pour les trimestre et neuf mois clos le 29 octobre 2011, des montants de 45 354 $ et 136 277 $, respectivement, ont été comptabilisés en charges dans le bénéfice net à l'égard des contrats de location simple (45 613 $ pour le trimestre clos le 30 octobre 2010 et 136 383 $ pour les neuf mois clos le 30 octobre 2010), dont une tranche de 44 689 $ et 134 213 $ (45 027 $ pour le trimestre clos le 30 octobre 2010 et 134 562 $ pour les neuf mois clos le 30 octobre 2010) correspond aux paiements minimaux au titre de la location et 665 $ et 2 064 $ (586 $ pour le trimestre clos le 30 octobre 2010 et 1 821 $ pour les neuf mois clos le 30 octobre 2010) correspond aux loyers éventuels.

13.PARTIES LIÉES

Opérations avec les principaux dirigeants

Seuls les membres du conseil d'administration sont considérés comme des principaux dirigeants. La responsabilité de la planification, de la supervision et de la gestion des activités de la société incombe au conseil d'administration. Les administrateurs participent au plan d'options sur actions, tel qu'il est décrit à la note 10. Le tableau suivant présente la charge de rémunération liée aux principaux dirigeants :

	Pour les neuf mois clos les		Pour les trimestres clos les	
	29 octobre 2011	**30 octobre 2010**	**29 octobre 2011**	**30 octobre 2010**
Salaires et avantages à court terme	**1 432 $**	1 433 $	**481 $**	477 $
Avantages postérieurs à l'emploi	**(26)**	134	**(9)**	45
Charge de rémunération fondée sur des actions	**144**	152	**48**	51
	1 550 $	1 719 $	**520 $**	573 $

La circulaire de sollicitation de procurations annuelle envoyée par la direction contient de plus amples renseignements à l'égard de la rémunération des administrateurs.

Autres opérations avec des parties liées

La société loue deux magasins de détail qui appartiennent à des sociétés contrôlées par les principaux actionnaires de la société. Les contrats de location de ces locaux ont été conclus selon des modalités commerciales semblables à celles des contrats de location qui ont été conclus avec des tiers pour des établissements semblables. Pour les neuf mois clos le 29 octobre 2011, la charge de loyer aux termes de ces contrats de location totalise environ 149 $ (149 $ au 30 octobre 2010).

La société a engagé des honoraires de 438 $ au cours des neuf mois clos le 29 octobre 2011 (530 $ au 30 octobre 2010) liés à des conseils juridiques généraux et à d'autres services-conseils auprès de cabinets de services professionnels auxquels sont associés des administrateurs externes de la société. La société est d'avis que cette rémunération est fondée sur des modalités normales pour des opérations entre parties non liées.

Ces opérations sont inscrites au montant de la contrepartie versée conformément à ce qui a été établi et convenu par les parties liées.

14.CHARGES LIÉES AU PERSONNEL

	Pour les neuf mois clos les		Pour les trimestres clos les	
	29 octobre 2011	**30 octobre 2010**	**29 octobre 2011**	**30 octobre 2010**
Salaires et avantages du personnel	**183 473 $**	184 366 $	**63 826 $**	62 008 $
Charges liées aux régimes à prestations définies	**1 138**	1 014	**380**	338
Charge de rémunération fondée sur des actions	**741**	1 525	**(153)**	522
	185 352 $	186 905 $	**64 053 $**	62 868 $

15.TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	29 octobre 2011	**30 octobre 2010**	**29 janvier 2011**
Fonds en caisse et fonds bancaires	**7 311 $**	5 117 $	4 634 $
Dépôts à court terme portant intérêt à 0,8 % (0,9 % au 30 octobre 2010; 0,7 % au 29 janvier 2011)	**151 998**	213 827	225 400
	159 309 $	218 944 $	230 034 $

16. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Comptabilisés dans le bénéfice net

	Pour les neuf mois clos les		Pour les trimestres clos les	
	29 octobre 2011	**30 octobre 2010**	**29 octobre 2011**	**30 octobre 2010**
Revenus de dividendes liés aux actifs financiers disponibles à la vente	**2 598 $**	1 941 $	**850 $**	655 $
Revenus d'intérêts liés aux prêts et créances	**948**	733	**336**	375
Profit de change	**–**	837	**2 902**	966
Produits financiers	**3 546**	3 511	**4 088**	1 996
Charges d'intérêts – emprunt hypothécaire	**520**	583	**168**	189
Perte de change	**376**	–	**–**	–
Perte de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente	**73**	–	**73**	–
Charges financières	**969**	583	**241**	189
Produit financier net comptabilisé dans le bénéfice net	**2 577 $**	2 928 $	**3 847 $**	1 807 $

Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global

	Pour les neuf mois clos les		Pour les trimestres clos les	
	29 octobre 2011	**30 octobre 2010**	**29 octobre 2011**	**30 octobre 2010**
(Pertes) profits net(te)s latent(e)s sur les actifs financiers disponibles à la vente survenus au cours de la période (après impôt de 121 $ pour les neuf mois et de 246 $ pour le trimestre clos le 29 octobre 2011; 394 $ pour les neuf mois et 250 $ pour le trimestre clos le 30 octobre 2010)	**(808) $**	2 643 $	**(1 647) $**	1 674 $
Produits financiers comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, après impôt	**(808) $**	2 643 $	**(1 647) $**	1 674 $

17. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	29 octobre 2011	**30 octobre 2010**	**29 janvier 2011**
Opérations sans effet sur la trésorerie			
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans les fournisseurs et autres créditeurs	**1 867 $**	626 $	2 819 $
Valeur attribuée créditée au capital social par suite de l'exercice d'options sur actions	**545**	555	888

18.GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les informations relatives à l'exposition aux risques, en particulier aux risques de crédit, de liquidité, de change, de taux d'intérêt et de variation du cours des actions ont été fournies dans les états financiers datés du 29 janvier 2011 présentés conformément aux PCGR canadiens et aucune modification importante des risques de la société n'a été constatée au cours des neuf mois clos le 29 octobre 2011, sauf en ce qui concerne le risque de change tel qu'il est décrit ci-après.

Risque de change
La société achète une quantité importante de marchandises en dollars américains et, par conséquent, une volatilité importante de la devise américaine par rapport à la devise canadienne peut avoir des répercussions négatives sur sa marge brute. La société envisage une combinaison de contrats d'option sur devises, dont la durée ne dépasse pas trois mois, et des achats sur le marché au comptant pour gérer le risque de change sur les flux de trésorerie se rapportant à ces achats. Un contrat d'option sur devises consiste en une option d'acheter des devises auprès d'une contrepartie. Les risques de crédit existent dans l'éventualité où une contrepartie manquerait à ses engagements. La société atténue ce risque en ne traitant qu'avec des contreparties hautement cotées, soit ordinairement de grandes institutions financières canadiennes. Pour les neuf mois clos le 29 octobre 2011, la société a satisfait à ses exigences en matière de dollars américains au moyen d'achats au prix au comptant.

Au 29 octobre 2011, au 30 octobre 2010 et au 29 janvier 2011, aucun contrat d'option sur devises n'était en cours.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard de ses instruments financiers libellés en dollars américains constitués principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'un montant de 43 509 $ et de dettes fournisseurs s'élevant à 4 473 $, afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours du change du dollar américain aurait une incidence sur le bénéfice net. Le 29 octobre 2011, une hausse ou une baisse de 10 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, demeurant par ailleurs égales, se serait traduite par une diminution ou une augmentation respective de 2 805 $ du bénéfice net de la société pour le trimestre et les neuf mois clos le 29 octobre 2011.

19.EXPLICATION DE LA TRANSITION AUX IFRS

Comme l'indique la note 2, les présents états financiers résumés intermédiaires non audités de la société sont établis conformément aux IFRS.

Les méthodes comptables énoncées à la note 3 ont été appliquées aux fins de l'établissement des états financiers résumés intermédiaires non audités du trimestre et des neuf mois clos le 29 octobre 2011, des informations comparatives figurant aux présents états financiers résumés intermédiaires non audités du trimestre et des neuf mois clos le 30 octobre 2010 ainsi que de l'exercice clos le 29 janvier 2011.

Le rapport de la société du premier trimestre de l'exercice devant être clos le 28 janvier 2012 explique dans quelle mesure la transition des PCGR canadiens aux IFRS en date du 31 janvier 2010 (« date de transition ») a eu une incidence sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de la société, et contient également les exceptions obligatoires et facultatives prévues par l'IFRS 1.

Aux fins de l'établissement de son bilan d'ouverture en IFRS, la société a ajusté des montants présentés antérieurement dans les états financiers établis conformément aux PCGR canadiens. Les tableaux et les notes ci-dessous expliquent dans quelle mesure la transition des PCGR canadiens aux IFRS a eu une incidence sur les états financiers déjà publiés de la société au 30 octobre 2010 et pour le trimestre et les neuf mois clos à cette date.

Rapprochement des montants du bilan au 30 octobre 2010

(en milliers de dollars canadiens)

Note	Comptes en PCGR canadiens	PCGR canadiens	Ajustements IFRS	Reclassements IFRS	IFRS	Comptes en IFRS
	ACTIF					**ACTIFS**
	ACTIF À COURT TERME					ACTIFS COURANTS
	Trésorerie et équivalents de trésorerie	218 944 $	– $	– $	218 944 $	Trésorerie et équivalents de trésorerie
	Titres négociables	51 345	–	–	51 345	Titres négociables
	Débiteurs	3 622	–	–	3 622	Clients et autres débiteurs
	Stocks	94 078	–	–	94 078	Stocks
a)	Charges payées d'avance	14 161	(1 066)	–	13 095	Charges payées d'avance
	Impôts futurs	2 214	–	(2 214)	–	
	Total de l'actif à court terme	384 364	(1 066)	(2 214)	381 084	Total des actifs courants
	IMMOBILISATIONS					ACTIFS NON COURANTS
b), c)	Immobilisations corporelles	203 436	(1 057)	–	202 379	Immobilisations corporelles
	Actifs incorporels	11 740	–	–	11 740	Immobilisations incorporelles
	Total des immobilisations	215 176	(1 057)	–		
	ÉCARTS D'ACQUISITION	42 426	–	–	42 426	Goodwill
j)	IMPÔTS FUTURS	13 869	4 854	2 214	20 937	Impôts sur le résultat différés
					277 482	Total des actifs non courants
		655 835 $	2 731 $	– $	658 566 $	Total des actifs
	PASSIF ET CAPITAUX PROPRES					**PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES**
	PASSIF À COURT TERME					PASSIFS COURANTS
d)	Créditeurs et charges à payer	86 917 $	(4 153) $	(14 147) $	68 617 $	Fournisseurs et autres créditeurs
d)		–	10 550	4 218	14 768	Produits différés
	Impôts sur le bénéfice exigibles	7 711	–	–	7 711	Impôts sur le résultat payables
	Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	1 363	–	–	1 363	Partie courante de la dette à long terme
	Total du passif à court terme	95 991	6 397	(9 929)	92 459	Total des passifs courants
						PASSIFS NON COURANTS
		–	–	9 929	9 929	Autres créditeurs
d)		–	2 677	–	2 677	Produits différés
	CRÉDITS REPORTÉS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION	19 591	–	–	19 591	Crédits différés au titre des contrats de location
	DETTE À LONG TERME	10 402	–	–	10 402	Dette à long terme
e), f)	PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES	6 391	6 023	–	12 414	Passif au titre des retraites
			8 700	9 929	55 013	Total des passifs non courants
	CAPITAUX PROPRES					CAPITAUX PROPRES
	Capital-actions	27 985	–	–	27 985	Capital social
	Surplus d'apport	6 134	–	–	6 134	Surplus d'apport
k)	Bénéfices non répartis	488 206	(19 229)	–	468 977	Résultats non distribués
l)	Cumul des autres éléments du résultat étendu	1 135	6 863	–	7 998	Cumul des autres éléments du résultat global
	Total des capitaux propres	523 460	(12 366)	–	511 094	Total des capitaux propres
		655 835 $	2 731 $	– $	658 566 $	Total des passifs et des capitaux propres

Rapprochement des montants de l'état des résultats des neuf mois clos le 30 octobre 2010

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Note	Comptes en PCGR canadiens	PCGR canadiens	Ajustements IFRS	Reclassements IFRS	IFRS	Comptes en IFRS
d)	Chiffre d'affaires	800 793 $	(10 507) $	– $	790 286 $	Ventes
	Coût des marchandises vendues, frais de vente et frais généraux et administratifs	649 771	–	(394 313)	255 458	Coût des biens vendus
		151 022	(10 507)	394 313	534 828	Marge brute
a), b), c), d)		–	(9 176)	400 215	391 039	Frais de vente et de distribution
c), e), f)		–	(477)	40 010	39 533	Charges administratives
	Amortissement	45 075	–	(45 075)	–	
	Bénéfice d'exploitation avant les éléments ci-dessous	105 947	(854)	(837)	104 256	Résultat des activités opérationnelles
	Revenu de placement	2 674	–	837	3 511	Produits financiers
	Intérêts sur la dette à long terme	583	–	–	583	Charges financières
	Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice	108 038	(854)	–	107 184	Bénéfice avant impôts sur le résultat
	Impôts sur le bénéfice					
	Exigibles	35 034				
	Futurs	(2 616)				
i)		32 418	(402)	–	32 016	Impôts sur le résultat
	Bénéfice net	75 620 $	(452) $	– $	75 168 $	Bénéfice net
	Bénéfice par action					Bénéfice par action
	De base	1,13 $			1,12 $	De base
	Dilué	1,12			1,11	Dilué

Rapprochement des montants de l'état du résultat étendu des neuf mois clos le 30 octobre 2010

(en milliers de dollars canadiens)

Note	Comptes en PCGR canadiens	PCGR canadiens	Ajustements IFRS	Reclassements IFRS	IFRS	Comptes en IFRS
	Bénéfice net	75 620 $	(452) $	– $	75 168 $	Bénéfice net
	Autres éléments du résultat étendu					Autres éléments du résultat global
	Gain net non réalisé sur les actifs financiers disponibles à la vente survenu au cours de la période (après impôts de 394 $)	2 643	–	–	2 643	Profits nets latents sur les actifs financiers disponibles à la vente survenus au cours de la période (après impôts de 394 $)
	Résultat étendu	78 263 $	(452) $	– $	77 811 $	Résultat global total

Rapprochement des montants de l'état des résultats du trimestre clos le 30 octobre 2010

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Note	Comptes en PCGR canadiens	PCGR canadiens	Ajustements IFRS	Reclassements IFRS	IFRS	Comptes en IFRS
d)	Chiffre d'affaires	266 162 $	(3 647) $	– $	262 515 $	Ventes
	Coût des marchandises vendues, frais de vente et frais généraux et administratifs	224 196	–	(135 481)	88 715	Coût des biens vendus
		41 966	(3 647)	135 481	173 800	Marge brute
a), b), c), d)		–	(5 470)	138 193	132 723	Frais de vente et de distribution
c), e), f)		–	(159)	13 417	13 258	Charges administratives
	Amortissement	15 163	–	(15 163)	–	
	Bénéfice d'exploitation avant les éléments ci-dessous	26 803	1 982	(966)	27 819	Résultat des activités opérationnelles
	Revenu de placement	1 030	–	966	1 996	Produits financiers
	Intérêts sur la dette à long terme	189	–	–	189	Charges financières
	Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice	27 644	1 982	–	29 626	Bénéfice avant impôts sur le résultat
	Impôts sur le bénéfice					
	Exigibles	9 236				
	Futurs	(866)				
i)		8 370	564	–	8 934	Impôts sur le résultat
	Bénéfice net	19 274 $	1 418 $	– $	20 692 $	Bénéfice net
	Bénéfice par action					Bénéfice par action
	De base	0,29 $			0,31 $	De base
	Dilué	0,29			0,31	Dilué

Rapprochement des montants de l'état du résultat étendu du trimestre clos le 30 octobre 2010

(en milliers de dollars canadiens)

Note	Comptes en PCGR canadiens	PCGR canadiens	Ajustements IFRS	Reclassements IFRS	IFRS	Comptes en IFRS
	Bénéfice net	19 274 $	1 418 $	– $	20 692 $	Bénéfice net
	Autres éléments du résultat étendu					Autres éléments du résultat global
	Gain net non réalisé sur les actifs financiers disponibles à la vente survenu au cours de la période (après impôts de 250 $)	1 674	–	–	1 674	Profits nets latents sur les actifs financiers disponibles à la vente survenus au cours de la période (après impôts de 250 $)
	Résultat étendu	20 948 $	1 418 $	– $	22 366 $	Résultat global total

Ajustements significatifs apportés aux tableaux des flux de trésorerie
Les IFRS exigent que les flux de trésorerie provenant des intérêts et des dividendes perçus ou versés, ainsi que les impôts sur le résultat payés, soient présentés directement au tableau des flux de trésorerie. Aux termes des PCGR canadiens, la société présentait les intérêts et les impôts sur le bénéfice payés par voie de notes afférentes aux états financiers. Ce changement a entraîné une modification de la présentation des états des flux de trésorerie pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers résumés intermédiaires non audités. Les tableaux des flux de trésorerie établis selon les IFRS ne présentent aucune autre différence significative par rapport aux états des flux de trésorerie de la société établis selon les PCGR canadiens.

Notes relatives aux rapprochements
Les tableaux qui précèdent se veulent un rapprochement entre les états financiers auparavant présentés conformément aux PCGR canadiens et les états financiers modifiés dressés selon les IFRS. Puisque le traitement comptable en vigueur pour les PCGR canadiens diffère du traitement appliqué dans le cadre des IFRS, les montants de la colonne « Ajustements IFRS » sont obligatoires. Les montants de la colonne « Reclassements IFRS » ne sont présentés qu'à titre de reclassement. Il est obligatoire de présenter cette colonne pour que les postes des états financiers dressés selon les PCGR canadiens soient classés de la même façon que ceux des états financiers dressés selon les IFRS. La nature de ces deux types de changements est présentée plus en détail ci-dessous.

Table des matières des notes relatives aux rapprochements
a) Charges de publicité
b) Dépréciation des immobilisations corporelles
c) Composantes des immobilisations corporelles
d) Programmes de fidélisation de la clientèle
e) Coût des services passés dans le cadre d'un régime à prestations définies
f) Date d'évaluation d'un régime à prestations définies
g) Instruments financiers
h) Réévaluation des actifs et passifs d'impôt
i) Charge d'impôt sur le résultat
j) Impôts sur le résultat différés
k) Résultats non distribués
l) Cumul des autres éléments du résultat global

Ajustements aux termes des IFRS

a) Charges de publicité

Aux termes des IFRS, conformément à l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, les frais de publicité doivent être comptabilisés à titre de charge au moment où ils sont engagés. Les PCGR canadiens autorisaient le report des frais de publicité (à titre d'éléments payés d'avance) et leur passation en charges au moment où la campagne publicitaire a lieu.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

	Pour les neuf mois clos le 30 octobre 2010	Pour le trimestre clos le 30 octobre 2010
COMPTE DE RÉSULTAT		
Augmentation (diminution) des frais de vente et de distribution	203 $	(467) $
(Diminution) augmentation du bénéfice avant impôts sur le résultat	**(203) $**	**467 $**

	30 octobre 2010
BILAN	
Diminution des charges payées d'avance	(1 066) $
Augmentation des actifs d'impôt sur le résultat différé	317
Diminution des résultats non distribués	**(749) $**

b) Dépréciation des immobilisations corporelles

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation des immobilisations corporelles et conformément à l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, la société a établi des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») en fonction du plus petit groupe d'actifs capables de générer des entrées de trésorerie largement indépendantes. En outre, la valeur recouvrable aux fins de l'analyse de la dépréciation est fondée sur la valeur d'utilité, établie en fonction des flux de trésorerie actualisés, et la juste valeur diminuée des coûts de vente, selon la plus élevée des deux. En vertu des PCGR canadiens, les immobilisations corporelles étaient affectées au groupe d'actifs qui constituait le niveau le plus bas de regroupement d'actifs et de passifs pour lequel les flux de trésorerie identifiables étaient dans une large mesure indépendants des flux de trésorerie d'autres actifs et passifs.

Pour le trimestre et les neuf mois clos le 30 octobre 2010, la charge d'amortissement a été réduite de 472 $ et de 997 $ respectivement, en raison de la charge de dépréciation de 3 803 $ comptabilisée à la date de transition. Aucune charge de dépréciation supplémentaire n'a été comptabilisée au cours du trimestre ou des neuf mois clos le 30 octobre 2010 et aucune partie de la charge de dépréciation n'a été reprise.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

	Pour les neuf mois clos le 30 octobre 2010	Pour le trimestre clos le 30 octobre 2010
COMPTE DE RÉSULTAT		
Diminution des frais de vente et de distribution	(997) $	(472) $
Augmentation du bénéfice avant impôts sur le résultat	**997 $**	**472 $**

	30 octobre 2010
BILAN	
Diminution des immobilisations corporelles	(2 806) $
Augmentation des actifs d'impôt sur le résultat différé	727
Diminution des résultats non distribués	**(2 079) $**

c) Composantes des immobilisations corporelles

Aux termes des IFRS et conformément à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, chaque composante d'une immobilisation corporelle dont le coût est important relativement au coût total de l'immobilisation doit être amortie séparément, sur sa durée d'utilité estimée respective. Les PCGR canadiens ne fournissaient aucune directive à l'égard du coût des composantes d'une immobilisation corporelle et étaient moins précis quant aux exigences de comptabilisation de ces composantes. Par conséquent, les bâtiments de la société ont été divisés en composantes dont les durées d'utilité varient de 10 à 50 ans.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

	Pour les neuf mois clos le 30 octobre 2010	Pour le trimestre clos le 30 octobre 2010
COMPTE DE RÉSULTAT		
Diminution des frais de vente et de distribution	(118) $	(39) $
Diminution des charges administratives	(78)	(26)
Augmentation du bénéfice avant impôts sur le résultat	**196 $**	**65 $**

	30 octobre 2010
BILAN	
Augmentation des immobilisations corporelles	1 749 $
Diminution des actifs d'impôt sur le résultat différé	(453)
Augmentation des résultats non distribués	**1 296 $**

d) Programmes de fidélisation de la clientèle

Aux termes des IFRS, conformément à l'IFRIC 13, *Programme de fidélisation de la clientèle*, la juste valeur des points et des primes de fidélisation accordés aux termes des programmes de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés en tant qu'éléments de la transaction de vente initiale identifiables séparément et différés jusqu'à ce que la société ait rempli ses obligations. Aux termes des PCGR canadiens, la société ne reportait aucun produit lié aux programmes de fidélisation de la clientèle.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

	Pour les neuf mois clos le 30 octobre 2010	Pour le trimestre clos le 30 octobre 2010
COMPTE DE RÉSULTAT		
Diminution des ventes	(10 507) $	(3 647) $
Diminution des frais de vente et de distribution	(8 264)	(4 492)
(Diminution) augmentation du bénéfice avant impôts sur le résultat	**(2 243) $**	**845 $**

	30 octobre 2010
BILAN	
Augmentation des produits différés	13 227 $
Diminution des fournisseurs et autres créditeurs	(4 153)
Augmentation des actifs d'impôt sur le résultat différé	2 701
Diminution des résultats non distribués	**(6 373) $**

e) Coût des services passés dans le cadre d'un régime à prestations définies

Aux termes des IFRS, conformément à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, les passifs et charges relatifs au coût des services passés lié aux droits acquis dans le cadre d'un régime à prestations définies sont comptabilisés immédiatement au compte de résultat. Selon les PCGR canadiens, la société a comptabilisé le coût des services passés au titre d'un régime à prestations déterminées et le RCRCD sur la durée moyenne résiduelle d'activité prévue.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

	Pour les neuf mois clos le 30 octobre 2010	Pour le trimestre clos le 30 octobre 2010
COMPTE DE RÉSULTAT		
Diminution des charges administratives	(441) $	(147) $
Augmentation du bénéfice avant impôts sur le résultat	**441 $**	**147 $**

	30 octobre 2010
BILAN	
Augmentation du passif au titre des retraites	4 879 $
Augmentation des actifs d'impôt sur le résultat différé	1 265
Diminution des résultats non distribués	**(3 614) $**

f) Date d'évaluation d'un régime à prestations définies

Aux termes des IFRS, conformément à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, les obligations au titre des prestations définies et les actifs du régime sont évalués à la date de clôture annuelle, puis sont revus à chaque date de clôture trimestrielle. Aux termes des PCGR canadiens, la société évaluait l'obligation au titre des prestations déterminées et les actifs du régime au 31 décembre.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

	Pour les neuf mois clos le 30 octobre 2010	Pour le trimestre clos le 30 octobre 2010
COMPTE DE RÉSULTAT		
Augmentation des charges administratives	42 $	14 $
Diminution du bénéfice avant impôts sur le résultat	**(42) $**	**(14) $**

	30 octobre 2010
BILAN	
Augmentation du passif au titre des retraites	1 144 $
Augmentation des actifs d'impôt sur le résultat différé	297
Diminution des résultats non distribués	**(847) $**

g) Instruments financiers

Aux termes des IFRS, conformément à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, le test de dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente (titres négociables), lesquels sont évalués à la juste valeur, est effectué au moyen d'indications objectives que la valeur de marché a subi des baisses « prolongées ou importantes ». Selon les PCGR canadiens, ces baisses étaient qualifiées de « durables ».

En raison du changement dans la détermination des pertes de valeur, celles-ci passant de « durables » à « importantes ou prolongées » et du test de dépréciation réalisé à la date de transition, la société a comptabilisé une perte de valeur de 7 249 $ (avant impôt) pour certains titres de capitaux propres disponibles à la vente dont la juste valeur est considérée comme présentant une baisse importante ou prolongée.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

	30 octobre 2010
BILAN	
Augmentation du cumul des autres éléments du résultat global	7 249 $
Diminution du cumul des autres éléments du résultat global – incidence fiscale	(940)
Diminution des résultats non distribués	**(6 309) $**

h) Réévaluation des actifs et passifs d'impôt

Aux termes des IFRS, si un actif ou passif d'impôt sur le résultat différé est réévalué après la comptabilisation initiale, l'incidence de la réévaluation est inscrite dans le résultat, sauf si elle se rapporte à un élément comptabilisé dans les capitaux propres à l'origine; dans ce cas, le changement sera également comptabilisé dans les capitaux propres. La méthode consistant à examiner la réévaluation de l'impôt en revenant jusqu'à l'élément ayant entraîné la comptabilisation initiale est généralement appelée « recherche rétrospective ». Les PCGR canadiens interdisent la recherche rétrospective sauf lorsqu'il est question de regroupements d'entreprises et de réorganisations financières.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

	30 octobre 2010
BILAN	
Augmentation du cumul des autres éléments du résultat global	554 $
Diminution des résultats non distribués	**(554) $**

i) Charge d'impôt sur le résultat

Les modifications décrites précédemment ont entraîné une augmentation (diminution) de la charge d'impôt sur le résultat comme suit :

	Note	Pour les neuf mois clos le 30 octobre 2010	Pour le trimestre clos le 30 octobre 2010
Charges de publicité	a)	(60) $	139 $
Dépréciation des immobilisations corporelles	b)	258	122
Composantes des immobilisations corporelles	c)	51	17
Programmes de fidélisation de la clientèle	d)	(754)	252
Coût des services passés dans le cadre d'un régime à prestations définies	e)	114	38
Date d'évaluation d'un régime à prestations définies	f)	(11)	(4)
(Diminution) augmentation de la charge d'impôt sur le résultat		**(402) $**	**564 $**

j) Impôts sur le résultat différés

Les modifications décrites précédemment ont entraîné une augmentation (diminution) des actifs d'impôt sur le résultat différé comme suit :

	Note	30 octobre 2010
Charges de publicité	a)	317 $
Dépréciation des immobilisations corporelles	b)	727
Composantes des immobilisations corporelles	c)	(453)
Programmes de fidélisation de la clientèle	d)	2 701
Coût des services passés dans le cadre d'un régime à prestations définies	e)	1 265
Date d'évaluation d'un régime à prestations définies	f)	297
Augmentation des actifs d'impôt sur le résultat différé		**4 854 $**

k) Résultats non distribués

Les changements décrits précédemment ont entraîné une augmentation (diminution) des résultats non distribués comme suit :

	Note	30 octobre 2010
Charges de publicité	a)	(749) $
Dépréciation des immobilisations corporelles	b)	(2 079)
Composantes des immobilisations corporelles	c)	1 296
Programmes de fidélisation de la clientèle	d)	(6 373)
Coût des services passés dans le cadre d'un régime à prestations définies	e)	(3 614)
Date d'évaluation d'un régime à prestations définies	f)	(847)
Instruments financiers	g)	(6 309)
Réévaluation des actifs et passifs d'impôt	h)	(554)
Diminution des résultats non distribués		**(19 229) $**

l) Cumul des autres éléments du résultat global

Les changements décrits précédemment ont entraîné une augmentation (diminution) du cumul des autres éléments du résultat global comme suit :

	Note	30 octobre 2010
Instruments financiers	g)	7 249 $
Instruments financiers – incidence fiscale	g)	(940)
Réévaluation des actifs et passifs d'impôt	h)	554
Augmentation du cumul des autres éléments du résultat global		**6 863 $**

RECLASSEMENTS IFRS

Impôts sur le résultat différés

Aux termes des IFRS, selon l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé ne peuvent être classés en tant qu'élément courant. Aux termes des PCGR canadiens, lorsque les actifs et passifs étaient présentés séparément soit en tant qu'actifs et passifs à court terme ou en tant qu'actifs et passifs à long terme, les actifs et passifs d'impôt futur étaient présentés de façon distincte. Par conséquent, le 30 octobre 2010, la société a dû reclasser en tant qu'élément non courant le montant de 2 214 $ au titre des actifs d'impôt sur le résultat différé courant.

Produits différés

Aux termes des IFRS, la société a décidé de présenter au bilan les cartes-cadeaux non utilisées en tant que produits différés tandis que selon les PCGR canadiens, les cartes-cadeaux non utilisées étaient présentées au poste « Créditeurs et charges à payer ».

Fournisseurs et autres créditeurs

Aux termes des IFRS, selon l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, certains créditeurs non commerciaux ont été classés au bilan en tant que passifs non courants, plutôt que passifs courants.

Compte de résultat

Aux termes des IFRS, selon l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, une analyse des charges, par nature ou par fonction, doit être présentée au compte de résultat. La société a choisi de présenter l'analyse des charges par fonction. Les charges d'amortissement sont réparties selon la fonction à laquelle elles se rapportent. Par ailleurs, selon les PCGR canadiens, rien n'obligeait à ce que les charges soient classées par nature ou par fonction.

975

Magasins à travers le Canada

	Reitmans	Smart Set	RW & CO.	Thyme	Cassis	Penningtons	Addition Elle	Total
Terre-Neuve	14	3	1	-	-	4	2	**24**
Île-du-Prince-Édouard	3	3	-	-	-	1	-	**7**
Nouvelle-Écosse	19	6	1	2	-	10	2	**40**
Nouveau-Brunswick	16	6	3	1	1	4	5	**36**
Québec	84	39	16	21	8	24	32	**224**
Ontario	118	59	26	28	10	56	43	**340**
Manitoba	14	5	2	2	-	6	4	**33**
Saskatchewan	13	3	-	2	-	8	5	**31**
Alberta	43	18	8	12	4	22	16	**123**
Colombie-Britannique	40	16	11	9	2	23	14	**115**
Territoires du Nord-Ouest	1	-	-	-	-	-	-	**1**
Yukon	1	-	-	-	-	-	-	**1**
	366	**158**	**68**	**77**	**25**	**158**	**123**	**975**

Nos bannières

Inspiré par la femme modèle et non la top modèle, **REITMANS** habille avec style et à prix abordable la femme sous toutes ses formes. Avec ses **366 MAGASINS** et sa superficie moyenne de 4 600 pieds carrés, Reitmans est la plus importante chaîne de commerce au détail de mode féminine au Canada et se démarque par une fidélité de la clientèle solidement établie grâce à un service supérieur, des stratégies marketing novatrices, ainsi que des produits de qualité. Reitmans, conçus pour la vraie vie. Il est aussi possible de se procurer les vêtements Reitmans en ligne, à l'adresse reitmans.com.

Comptant **158 MAGASINS**, **SMART SET** est la destination mode de la jeune femme branchée âgée de 25 à 35 ans. D'une superficie moyenne de 3 400 pieds carrés, l'environnement dynamique de Smart Set offre à notre clientèle les produits en vogue dont elle a besoin pour élaborer la garde-robe qui convient à son style de vie. Smart Set offre une foule de styles à prix accessibles : des essentiels carrière aux accessoires, en passant par les vêtements d'allure urbaine et décontractée.

Regroupant **68 MAGASINS** d'une superficie moyenne de 4 500 pieds carrés situés dans des centres commerciaux importants, **RW & CO.** répond aux besoins d'une clientèle formée de jeunes femmes et de jeunes hommes (de 18 à 30 ans) en leur proposant des tenues de ville et des vêtements décontractés originaux de qualité, à la mode et à prix raisonnables. Un environnement unique et décontracté, une attention authentique apportée à la clientèle et un marketing exceptionnel, tels sont les éléments sur lesquels repose la marque RW & CO.

THYME, chef de file canadien de la mode maternité, propose aux femmes enceintes des styles actuels et le service d'un personnel expert et amical. Thyme s'adresse à toutes les femmes enceintes qui désirent conserver un style branché et irrésistible tout au long de leur grossesse. Thyme exploite **77 MAGASINS** d'une superficie moyenne de 2 400 pieds carrés situés dans des centres commerciaux importants et des mégacentres.

CASSIS, la plus récente bannière de Reitmans (Canada) Limitée, exploite **25 MAGASINS** d'une superficie moyenne de 3 400 pieds carrés. Situés dans des centres commerciaux régionaux importants, les magasins Cassis offrent des vêtements urbains décontractés et des vêtements de carrière qui reflètent la personnalité de notre clientèle : charismatique et jeune d'esprit. Nous privilégions des styles, des coupes et des tissus qui avantagent la silhouette de la femme dans la quarantaine, tout en sublimant l'énergie et l'attitude de ses 35 ans.

Exploitant **158 MAGASINS** d'un océan à l'autre, **PENNINGTONS** propose à la femme de taille plus un vaste choix de vêtements carrière et tout-aller, de lingerie et d'accessoires qui répondent à son style de vie. Pourvue d'un superbe assortiment de tenues classiques et contemporaines, offertes en tailles 14 à 32 et 1X à 6X, la mode Penningtons se veut abordable et seyante. On retrouve dans tous les magasins Penningtons la collection MXM qui s'adresse à une clientèle de taille plus, jeune et à l'avant-garde. D'une superficie moyenne de 6 000 pieds carrés, les magasins Penningtons sont situés dans des mégacentres et des mails linéaires. Il est aussi possible de se procurer les vêtements Penningtons en ligne, à l'adresse penningtons.com.

Comptant **123 MAGASINS** répartis dans tout le Canada, **ADDITION ELLE** incite sa clientèle à faire sa marque avec une sélection épatante de vêtements classiques et contemporains au style assuré et aux prix abordables. En plus de collections carrière et week-end uniques, Addition Elle propose un choix ravissant de dessous, de tenues de nuit et de sport, de vêtements d'extérieur et d'accessoires. Elle offre aussi à ses plus jeunes clientes une collection tendance appelée MXM. D'une superficie moyenne de 6 100 pieds carrés, les magasins Addition Elle logent dans des mégacentres et des centres commerciaux d'un océan à l'autre. Il est aussi possible de se procurer les vêtements Addition Elle en ligne, à l'adresse additionelle.com.

Renseignements corporatifs

Reitmans (Canada) Limitée

Bureau de l'administration
250, rue Sauvé Ouest
Montréal, Québec H3L 1Z2
Téléphone : **(514) 384-1140**
Télécopieur : **(514) 385-2669**
Courrier électronique : **info@reitmans.com**
Site Web de la société : **reitmans.ca**

Adresse enregistrée
3300 Highway #7 West, Suite 702
Vaughan, Ontario L4K 4M3
Téléphone : **(905) 761-2830**
Télécopieur : **(905) 761-8922**

Agent des transferts et agent comptable des registres
Services aux investisseurs Computershare Inc.
Montréal, Toronto, Calgary, Vancouver

Symboles boursiers
LA BOURSE DE TORONTO
Actions ordinaires **RET**
Actions de catégorie A sans droit de vote **RET.A**

An English version of this report may be obtained by writing to the Secretary, Reitmans (Canada) Limited, 250 Sauvé Street West, Montreal, Québec H3L 1Z2

Reitmans
Smart Set
RW & CO.
Thyme
Cassis
Penningtons
Addition Elle

Design et production :
Communications Marilyn Gelfand inc.